



# 3<sup>ème</sup> CONFERENCE MONDIALE DES PRESIDENTS DE PARLEMENT

Nations Unies, Genève, 19-21 juillet 2010



Point 3

SP-CONF/2010/3a)-R.1

1<sup>er</sup> juillet 2010

## PRESENTATION DE RAPPORTS D'AVANCEMENT DEPUIS LA CONFERENCE DES PRESIDENTS DE PARLEMENT TENUE EN 2005

- a) **REALISATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT**  
Rapport de situation de l'UIP  
(2000-2010)

*Rapporteur : M. M. Sisulu, Président de l'Assemblée nationale de l'Afrique du Sud*

### Table des matières

	<u>Page</u>
OMD : où en sont les Parlements ? .....	3
Conseils aux parlements en matière d'engagements politiques .....	5
Recommandations pour les cinq prochaines années : renforcer, recentrer et surveiller l'application des politiques .....	8
Comment les parlementaires perçoivent les OMD ? .....	8
Mécanismes parlementaires de travail sur les OMD .....	9
Les activités de l'UIP relatives aux OMD .....	10
Notre engagement pour l'avenir .....	12
Sources .....	14
<u>Annexe I</u> : Compilation des déclarations de l'UIP concernant les OMD : dix ans en perspective (2000-2010) .....	15
<u>Annexe II</u> : Compilation des activités de l'UIP concernant les OMD : dix ans en perspective (2000-2010) .....	23

## **OMD : où en sont les Parlements ?**

Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont au nombre de huit. Ces objectifs limités dans le temps consistent à réduire l'extrême pauvreté dans ses nombreuses dimensions, y compris la pauvreté de revenu, la faim, la maladie, l'absence de logement décent et l'exclusion d'ici à 2015 et à promouvoir l'égalité des sexes, l'éducation élémentaire et la préservation de l'environnement.

L'objet des OMD est double : contribuer à concentrer et à renforcer les mesures de développement de tous les partenaires de développement et offrir un moyen de mesurer les résultats. Comme un parlementaire l'a récemment fait remarquer lors d'un entretien, "les OMD donnent une vision complète des priorités de développement et sont facilement mesurables"<sup>1</sup>.

La feuille de route que constituent ces objectifs concerne d'abord les gouvernements et les partenaires internationaux, mais elle a aussi un lien avec le travail des parlements, qui ont en effet un rôle crucial à jouer dans leur réalisation. Comme le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, l'a indiqué dans un discours à l'intention de la 122<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP (Bangkok, avril 2010), "ce sont les parlements qui fournissent un cadre législatif national propice à la réalisation des OMD et eux qui sont sur la ligne de front dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie et l'accès aux services de base".

Les fonctions législative, budgétaire et de contrôle qui sont la prérogative exclusive du Parlement trouvent ici une application très claire. Les Parlements doivent demander des comptes aux gouvernements quant aux engagements qu'ils ont pris au regard des OMD, surveiller ce qu'ils font, ou ne font pas, veiller à ce que des fonds suffisants soient mobilisés et se tenir à l'écoute des citoyens pour s'assurer que leurs préoccupations sont correctement prises en compte dans les politiques publiques.

En leur qualité de représentants élus du peuple, les parlementaires assurent en effet le lien entre les électeurs et le Gouvernement. Ils véhiculent les nouvelles idées et méthodes qu'ils ont acquises directement auprès des habitants de leur circonscription. Dans le cadre de leurs fonctions législative et de contrôle, ils peuvent amender les lois ou en produire de nouvelles susceptibles de faire évoluer à la fois les orientations et la culture politique en général. Les parlementaires ont donc une mission particulière qui consiste à se tenir au courant des nouvelles initiatives telles que les OMD et à mettre au point un processus de transformation en tant que tel.

La crise économique à laquelle on a assisté récemment est considérée dans certaines régions comme un obstacle à l'engagement des pays donateurs en faveur des OMD et du développement en général. Pourtant, comme un autre parlementaire l'a dit : "sans moyens, les OMD pourraient bien n'être qu'un grand battage médiatique". Il est donc tout aussi important pour la réalisation des OMD, de mobiliser des ressources pour le développement que de faire en sorte que les gouvernements, les parlements et les citoyens en général s'approprient le processus de développement.

On trouvera dans le présent rapport une description détaillée des travaux que l'UIP a réalisés ces dix dernières années en faveur des OMD, pour mobiliser les responsables politiques, défendre l'idée d'un financement accru et plus valable du développement et, d'une manière générale, pour susciter l'action sur le terrain. Sont également passées en revue dans ce

---

<sup>1</sup> Les parlementaires cités dans le présent rapport ont été interviewés durant la 122<sup>ème</sup> Assemblée (Bangkok, avril 2010), dans le cadre de l'étude dont il est question à la page 9 du présent rapport.

rapport les déclarations d'orientation pertinentes de l'UIP au fil des ans et des indications sur le travail opérationnel de l'Organisation dans ce domaine. Celui-ci traite également de la question, elle aussi importante, de savoir comment les parlements organisent leur travail en faveur des OMD, sur la base des premières conclusions d'une étude portant sur sept parlements.

L'image qui se dégage de cet examen est une image de réussite, tant pour ce qui est de la détermination politique que pour le travail accompli. Le présent rapport renferme de nouvelles recommandations et directives établies à partir de ce constat, le but étant d'améliorer l'impact de l'UIP dans les cinq années qui restent avant l'échéance de 2015.

### **Progrès honorables et difficultés restant à surmonter - l'Afrique et les OMD**

Les OMD constituent des critères à l'aune desquels mesurer les progrès mondiaux au regard des objectifs ultimes que sont le développement durable et la réduction de la pauvreté. Il convient néanmoins de se demander si les objectifs visés avec les OMD sont effectivement accessibles pour tous les pays, étant entendu qu'ils n'ont pas tous entamé le processus dans les mêmes conditions. Au début du millénaire, lorsque ces objectifs ont été adoptés, plusieurs régions du monde sortaient d'une transition démocratique, avec les difficultés que cela comporte en matière de réforme économique et législative. Il apparaît dans la Déclaration du Millénaire que le nombre de pays ayant accédé à la démocratie en Afrique était cinq fois plus important en 2000 qu'en 1990 et que ces nouvelles démocraties allaient avoir besoin d'appui et d'assistance pour se réformer<sup>2</sup>. En outre, l'Afrique est entrée dans le nouveau millénaire avec les taux de pauvreté et de mortalité infantile les plus élevés de la planète et le plus faible pourcentage d'enfants scolarisés<sup>3</sup>.

Divers rapports sur les progrès accomplis sur le continent africain indiquent que la plupart des pays de la région n'atteindront pas les OMD, alors qu'au vu de l'ampleur des difficultés à surmonter, l'Afrique a accompli des progrès remarquables, comme l'attestent les chiffres suivants :

- le taux de scolarisation dans le primaire est actuellement d'au moins 90 %,
- les décès causés par la rougeole sont passés de 750 000 en 2000 à moins de 250 000 en 2006,
- les décès résultant du sida sont passés de 2,2 millions en 2005 à 2,0 millions en 2007,
- la prévention du paludisme se développe - dans 16 des 20 pays impaludés, l'utilisation de moustiquaires imprégnées a triplé depuis 2000 et
- par rapport à 1990, près de 1,6 milliard de personnes supplémentaires ont désormais accès à de l'eau potable<sup>4</sup>.

Les progrès accomplis dans les pays sont également nombreux :

- au Malawi, le programme de bons d'achat d'engrais et de semences a permis de doubler la productivité agricole entre 2006 et 2007,
- au Kenya, avec près de dix fois plus de jeunes enfants dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide, le taux de décès chez ces enfants est inférieur de 44 % à celui des enfants non protégés par des moustiquaires, ce qui a poussé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à publier des directives pour la distribution gratuite et massive de moustiquaires imprégnées,
- le Ghana a mis en œuvre un programme national d'alimentation dans les écoles au moyen d'aliments de production locale, pour près d'un million d'enfants,
- le Kenya, le Malawi, l'Ouganda, la Tanzanie et nombre d'autres pays ont supprimé les frais de scolarité dans le primaire, ce qui a permis d'obtenir une augmentation sans précédent du taux de scolarisation avec, par exemple, près de 85 % d'enfants scolarisés en Tanzanie, et ces pays améliorent en outre la formation des enseignants et travaillent à l'agrandissement des salles de classe,

<sup>2</sup> <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N01/526/08/pdf/N0152608.pdf?OpenElement>

<sup>3</sup> Mutasa (2008)

<sup>4</sup> Madhomu (2010)

- en 2006, la Zambie a supprimé les honoraires pour les services de santé en zone rurale et le Burundi a mis en place un système de soins gratuits pour les mères et les enfants, afin d'encourager le recours à la médecine préventive,
- avec l'aide du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de l'OMS, de l'UNICEF et des Centers for Disease Control, des pays d'Afrique comme le Niger, le Togo et la Zambie ont réussi à lancer des campagnes nationales de vaccination contre la rougeole et de distribution de moustiquaires traitées avec des insecticides de longue durée,
- au Niger, des centaines de milliers de personnes dans des communautés rurales ont vu leurs conditions de vie s'améliorer considérablement et sont désormais moins vulnérables aux sécheresses, grâce à des programmes de reforestation favorisés par des réformes qui prévoyaient la cession des arbres, propriété de l'Etat, aux collectivités locales et
- le Sénégal est en bonne voie pour remplir les objectifs relatifs à l'eau et à l'assainissement grâce à un programme d'investissement national financé avec l'appui de donateurs<sup>5</sup>.

Il est donc indéniable que l'Afrique a obtenu des résultats positifs, quoiqu'à un rythme plus lent que celui des pays en développement en général. Comme un auteur l'a fait remarquer, c'est une véritable tragédie que des progrès honorables soient relatés comme un échec par les organisations internationales et autres observateurs extérieurs au seul motif que les résultats de la région ne répondent pas à une série de critères mondiaux par ailleurs relatifs et les plaintes incessantes selon lesquelles le monde ne réussira pas à atteindre les objectifs à l'horizon 2015 à cause des mauvais résultats de l'Afrique ne sont pas méritées<sup>6</sup>. S'il est justifié de s'intéresser en priorité à l'Afrique, les a priori négatifs, eux, ne le sont pas.

Les Parlements sont des partenaires essentiels dans le processus de développement. Ils ont le devoir, en tant qu'organes de contrôle, de demander des comptes aux gouvernements, au regard de leurs engagements tant nationaux qu'internationaux. C'est leur rôle que de veiller à ce que les engagements tels que les OMD soient reflétés dans les programmes et politiques nationales et, cela va de soi, dans le budget national.

Pourtant, ce n'est pas chose facile, car les Parlements doivent faire face à deux contraintes majeures, partout dans le monde, et plus encore dans les pays en développement. Premièrement, ils n'ont pas suffisamment la possibilité de s'exprimer et ne jouissent pas d'une autorité suffisante dans les débats concernant le développement qui sont conduits par l'Exécutif et, deuxièmement, ils ont des moyens financiers et autres limités pour exercer leur fonction de contrôle de l'action du Gouvernement.

## **Conseils aux parlements en matière d'engagements politiques**

Les OMD ont été inscrits dans la Déclaration du Millénaire adoptée par les Nations Unies en 2000. Ils constituent une série d'engagements ambitieux de la part des dirigeants de l'ensemble de la planète à s'atteler à tous les grands dossiers de notre époque, la paix et la sécurité, le développement, la démocratie et les droits de l'homme. Il est dit dans cette déclaration que l'ONU et ses Etats membres ne peuvent agir seuls et ont besoin de l'appui et de la coopération d'autres intervenants, notamment, bien sûr, des Parlements. A cette fin, les chefs d'Etat ont résolu, entre autres "de renforcer davantage la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les parlements nationaux, représentés par leur organisation mondiale, l'Union interparlementaire, dans divers domaines, notamment la paix et la sécurité, le développement économique et social, le droit international et les droits de l'homme, la démocratie et la parité entre les sexes".

---

<sup>5</sup> [http://www.millenniumvillages.org/mdgs/mdg\\_2.htm#3](http://www.millenniumvillages.org/mdgs/mdg_2.htm#3)

<sup>6</sup> Vandemoortele (2009)

Pour permettre la réalisation de cet objectif, l'UIP s'est efforcée de porter les OMD à l'attention des Parlements afin de susciter une volonté politique et de créer une perception commune des questions fondamentales de développement chez les parlementaires du monde entier. Comme il ressort de la compilation de résolutions annexées au présent rapport que l'UIP a adoptées ces dix dernières années, les parlementaires se prononcent très nettement en faveur de l'ensemble des OMD et sont conscients des liens qui existent entre ces différents objectifs, ainsi que du travail de l'ONU qu'ils considèrent comme l'organisme international du développement par excellence.

Ces résolutions donnent des indications aux Parlements membres de l'UIP quant aux principales mesures qui doivent être prises et dans les pays développés, et dans les pays en développement, pour atteindre l'ensemble des huit OMD. L'accent y est mis sur le partenariat en faveur du développement (Objectif 8), l'idée étant que les pays en développement ne peuvent avancer sans l'aide des pays développés. Toutefois, ces résolutions disent aussi clairement, à l'intention des pays en développement, qu'ils peuvent faire davantage contre la pauvreté, la dégradation de l'environnement, la maladie, l'illettrisme et toute une série d'autres problèmes s'ils mettent pleinement à profit leurs propres ressources (humaines, naturelles et financières) et s'ils réforment leurs processus institutionnels.

Il y a une autre question sous-jacente de taille, celle des droits de l'homme. L'idée générale que l'on retrouve dans toutes les résolutions en question est que les gens ont droit aux soins de santé, à l'éducation, à un environnement de qualité et à tout ce qu'englobe le terme de "développement". Il appartient aux gouvernements de contribuer à la réalisation de ces droits et aux parlements de leur demander des comptes lorsqu'ils ne remplissent pas leur mission.

Le troisième thème récurrent est celui de la croissance économique *au profit des pauvres*, que l'on considère comme le moteur du développement. Cette croissance est générée par les secteurs à forte consommation de main-d'œuvre et les avantages qui en découlent sont équitablement répartis entre les gens. La création d'emplois est le premier indicateur de la croissance au profit des pauvres. Dans la plupart des pays en développement, la réalisation de l'Objectif 1 (lutte contre la pauvreté et la faim) exige des politiques plus ciblées pour améliorer la productivité agricole et le développement rural. On trouve de nombreuses indications dans les résolutions de l'UIP quant à la manière de procéder, tant au moyen de politiques intérieures que d'actions internationales dans le domaine du commerce (accès accru aux marchés, élimination des subventions injustes, etc.) et de l'aide étrangère (affecter davantage d'aide à l'agriculture).

De tout ce que l'UIP a dit ces dix dernières années, la résolution de 2006 sur le rôle des parlements dans le contrôle des efforts accomplis pour atteindre les OMD est certainement ce qu'il y a de plus fondamental. Elle appelle les parlements à contrôler l'action des gouvernements et à participer plus directement à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de développement, notamment au moyen de rapports destinés à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des OMD et autres objectifs de développement. L'implication des parlements dans les programmes de développement généralement dirigés par l'Exécutif, avec l'aide des donateurs, est essentielle pour que les citoyens puissent se les approprier. Dans cette résolution comme dans nombre d'autres, les parlements réitèrent l'importance de la bonne gouvernance qu'ils jugent comme une condition sine qua non du développement et appellent à un renforcement accru de leurs capacités et de leurs ressources pour pouvoir jouer un plus grand rôle. Ils y soulignent la nécessité de mettre un terme à la corruption et d'envisager l'annulation de la dette, ainsi que l'importance de disposer d'instruments juridiques pour

prévenir le surendettement. Ils demandent aussi à ce que le remboursement de la dette soit réaffecté à des investissements en rapport avec les OMD.

La plupart des résolutions de l'UIP font aussi référence aux droits des femmes et à l'égalité des sexes (Objectif 3). Elles proposent des mesures pour s'assurer que les femmes soient intégrées dans les activités de développement et en tant que bénéficiaires, et en tant qu'actrices. Elles appellent aussi à des mesures proactives destinées à aider les femmes à être aussi bien représentées que les hommes au Parlement et dans les instances de décision en général. Elles demandent que les femmes puissent jouir pleinement de leur droit à détenir ou à hériter de biens mobiliers et immobiliers, qu'à travail égal, elles aient la même rémunération que les hommes, et que les filles aient accès à l'éducation au même titre que les garçons. On retrouve également dans nombre de résolutions des recommandations relatives à la budgétisation-genre, une pratique qui s'est avérée utile pour intégrer les questions de genre d'un bout à l'autre des stratégies de développement, mais qui demande encore à être renforcée. Parmi les éléments qui ont permis d'intégrer l'égalité des sexes dans l'ensemble des travaux de l'UIP, il convient de noter que la Réunion des femmes parlementaires et son Comité de coordination se réunissent régulièrement lors des Assemblées et ont la possibilité d'apporter leur contribution aux résolutions, avant que celles-ci ne soient définitives.

Il est une autre préoccupation générale qui figure expressément dans un certain nombre de résolutions, à savoir de préserver l'environnement (Objectif 7), à commencer, bien sûr, par la question pressante des changements climatiques et de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, la protection de la biodiversité et des forêts. Parmi diverses recommandations, les Parlements membres de l'UIP se sont prononcés pour des solutions novatrices telles que les "budgets verts", pour faire en sorte que l'environnement soit dûment pris en compte dans toutes les dépenses et recettes des pouvoirs publics. Ces textes ont aussi pour dénominateur commun d'appeler à une modification radicale des modes actuels de production et de consommation, donnant par là à entendre qu'il ne suffit pas d'être plus performants pour préserver l'environnement, mais qu'il importe aussi de consommer moins (dans les pays développés) et de faire mieux, ce qui signifie de prélever moins de matières premières dans l'environnement et d'avoir une incidence moindre sur ce dernier.

Les parlementaires sont particulièrement préoccupés par l'aide publique au développement, l'allègement de la dette et les réformes du commerce, dans lesquels ils voient des moyens de dégager des ressources pour le développement (Objectif 8). Plusieurs résolutions rendent compte de cette préoccupation. En l'espèce, la résolution de 2008 sur le contrôle parlementaire de l'aide étrangère est une référence. Elle donne des indications importantes aux parlements quant à ce qu'ils peuvent faire pour améliorer l'efficacité de l'aide et souligne parallèlement qu'il faut augmenter les engagements en la matière. Elle donne en outre des indications importantes sur les liens existants entre l'aide et les politiques de développement et montre comment une meilleure architecture de l'aide pourrait aussi contribuer à améliorer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement.

Enfin, parmi les questions fréquemment débattues par l'UIP figure celle du VIH/sida (Objectif 6). Les débats montrent l'effet dévastateur que la pandémie a eu sur les perspectives de développement de nombreux pays, sans compter le coût en vies humaines pour l'ensemble de la planète. Au moins deux résolutions importantes font état d'un engagement fort au regard de l'objectif d'action universelle en matière de prévention, de traitement et de soins. Alors que les contaminations se poursuivent à un rythme plus soutenu que l'accès à des traitements abordables et accessibles, la prévention doit continuer à être une priorité de l'action parlementaire dans ce domaine.

## Recommandations pour les cinq prochaines années : renforcer, recentrer et surveiller l'application des politiques

- Les engagements politiques et déclarations d'orientation de ces dix dernières années offrent une base solide à une action des parlements. Dans les cinq prochaines années, il sera nécessaire de recentrer notre attention sur quelques aspects spécifiques et essentiels de chacun des huit objectifs. Il convient à ce titre que l'UIP consulte l'ONU et ses propres Membres afin de déterminer quelles sont les *questions prioritaires* à examiner durant ces cinq années, et ce de manière cohérente. Après avoir fourni des indications de taille sur les principales questions, il faudrait, dans la mesure du possible, que la prochaine génération de résolutions en rapport avec les OMD porte davantage sur la manière de procéder, autrement dit sur les moyens concrets d'appliquer les recommandations les plus importantes.
- Bien que couvrant déjà nombre de questions, les résolutions de l'UIP montrent encore quelques lacunes évidentes. Elles ont en effet tendance à éviter les questions polémiques et à se fixer au contraire sur des questions faisant davantage l'unanimité. Aussi les parlements doivent-ils se prononcer plus fermement et plus clairement sur les questions que la communauté internationale n'arrive pas à trancher pour des raisons politiques. On peut citer par exemple la question de savoir s'il faut taxer les transactions financières internationales (en particulier les transactions d'ordre spéculatif) et à quel taux, pour dégager davantage de fonds pour financer le développement, ou encore la question cruciale de l'autonomisation juridique des pauvres sur laquelle l'UIP n'a pas encore exprimé de position nette. Enfin, il faut une position plus claire sur ce qu'il faut faire pour lutter globalement contre la mortalité maternelle (Objectif 5), objectif le moins avancé des OMD à l'heure actuelle.
- Durant les cinq prochaines années, il conviendra aussi de suivre de plus près l'action des parlements au regard des nombreux engagements qu'ils prennent à l'UIP. L'UIP doit trouver un moyen approprié d'obliger les parlements à lui faire rapport et à faire partager aux autres leur *législation type* et *leurs bonnes pratiques institutionnelles* de manière à faciliter la suite de la mise en œuvre des OMD et autres engagements en matière de développement. Parmi les bonnes pratiques à suivre et à étudier, on peut citer la participation des parlements à l'élaboration et au suivi des rapports essentiels, tels que les rapports nationaux sur les OMD, les stratégies de développement durable ou les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) que les gouvernements sont censés mettre en place avec l'appui de leurs partenaires de développement.

### Comment les parlementaires perçoivent les OMD

A la 122<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP (Bangkok, avril 2010), vingt parlementaires ont été interrogés sur la manière dont ils percevaient les OMD. Ces entretiens ont été organisés sur un échantillon pris au hasard suivant le sexe et l'appartenance politique des parlementaires.

A la question "Pensez-vous que la constitution d'un cadre général d'objectifs de développement tel que les OMD contribuera à faire avancer le développement mondial", 95 % des parlementaires interrogés ont répondu par l'affirmative. Ces réponses positives ont toutefois été tempérées par un certain nombre de réserves. L'une des personnes interrogées ne doutait pas que les OMD constituaient un moteur, mais a néanmoins relevé que le manque de résultats sur le terrain entamait la motivation des parlementaires à rester mobilisés. Un autre parlementaire a estimé que les parlementaires de pays développés étaient moins bien informés et moins enthousiasmés par les OMD, laissant entendre que cela augurait mal du partenariat

en faveur du développement. Comme il l'a dit, "les huit OMD sont une bonne chose. Le problème est que les pays riches ne sont pas sur la même longueur d'ondes que les pays pauvres. Les parlementaires des pays du Nord ne sont pas suffisamment informés sur les OMD".

Un autre parlementaire s'est inquiété de ce que les OMD ajoutaient encore au travail des Parlements et qu'il n'était pas aisé d'adapter ces engagements mondiaux aux contextes nationaux. En fait, à la question "Pensez-vous que [les OMD] sont correctement transposés en objectifs nationaux dans votre pays ?", 25 % des répondants ont répondu qu'il avait été difficile de définir et d'atteindre des objectifs nationaux. Les parlementaires se sont aussi dits préoccupés par le fait que dans nombre de cas, les OMD continuaient à être perçus comme une question qui concernait l'Exécutif ou la société civile et que les rapports nationaux sur le sujet n'étaient pas soumis au Parlement pour examen.

Sur un plan positif, les parlementaires interrogés ont suggéré plusieurs mesures que l'UIP et les parlements pourraient prendre pour faciliter la contribution de l'institution parlementaire à la réalisation des OMD, notamment : faire mieux connaître les OMD aux parlementaires; renforcer les capacités des parlementaires à évaluer les politiques et programmes des gouvernements touchant aux OMD; défendre l'idée que les rapports annuels nationaux sur les OMD soient soumis aux parlements; créer une structure parlementaire qui aurait pour mandat de superviser les OMD; et promouvoir l'échange de bonnes pratiques dans la mise en œuvre de ces objectifs.

Pratiquement tous les parlementaires interrogés ont également suggéré que l'UIP envisage de créer un groupe de travail sur les OMD, qu'elle fournisse plus régulièrement des informations sur ces objectifs aux parlements et organise des forums de discussion (notamment à l'échelon régional) sur les OMD. Ils ont aussi proposé de demander aux parlements de présenter des rapports annuels aux réunions officielles de l'UIP, ce qui permettrait d'évaluer leur implication dans les OMD et d'avoir une appréciation globale des progrès accomplis par le monde parlementaire.

## **Mécanismes parlementaires de travail sur les OMD**

A l'heure actuelle, il n'y a pas de modèle institutionnel unique dans les parlements en ce qui concerne les OMD. Certains parlements ont intégré les OMD dans leur travail courant sur le développement, en se dotant de commissions parlementaires répondant à la même structure que les ministères, pour évaluer les plans et budgets nationaux dans l'optique des OMD. D'autres créent des structures parlementaires spéciales sur les OMD - commissions spécialisées (système formel) ou groupes parlementaires (système informel). Le modèle institutionnel qu'un parlement choisit dépend en général des moyens dont il dispose, de la culture politique environnante et du système politique en place.

Pour évaluer l'efficacité de ces différentes approches, l'UIP et la Campagne de l'ONU Objectifs du Millénaire réalisent une étude sur les parlements de sept pays (quatre en Afrique, deux en Asie et un en Europe). Cette étude, qui sera rendue publique au Sommet des Nations Unies sur les OMD en septembre 2010, sera utilisée pour conseiller les parlements sur ce qu'ils pourraient faire pour mieux intégrer les OMD dans leurs travaux.

Les premières conclusions tirées de l'examen de quatre des sept pays concernés mettent au jour des expériences diverses qui permettent d'ores et déjà de tirer des conclusions préliminaires. La chambre basse du Nigéria, par exemple, a créé une commission des OMD qui a constamment fait preuve d'initiative pour renforcer le rôle du Parlement dans la



promotion et le contrôle de l'action relative aux OMD. Le Gouvernement nigérian a créé un fonds spécial pour les OMD, financé à hauteur de 1 milliard de dollars E.-U. par an (résultat d'un allègement de la dette réalisé sous forme de transfert de fonds), ce qui a fortement incité le Parlement à se doter d'une commission qui se consacrerait exclusivement aux OMD. En 2007, cette commission a contribué à mettre en lumière que des millions de dollars E.-U. n'étaient pas correctement investis du fait d'une bureaucratie inutile et d'autres tracasseries administratives. Elle a donc engagé le Gouvernement à faire preuve d'un plus grand engagement en faveur des OMD. A ce jour, la Commission a sanctionné les autorités d'un Etat - Lagos - qui n'avait pas de projets visibles en faveur des OMD sur le terrain.

Deux des pays étudiés (le Mozambique et l'Afrique du Sud) font les frais d'une caractéristique récurrente dans les parlements pluralistes des pays d'Afrique, à savoir une forte rotation des parlementaires. Dans ces deux parlements, le taux de rotation est supérieur à 60 %, de sorte que la restructuration fonctionnelle de la Chambre prend du temps. Cela signifie aussi qu'il faut reprendre à zéro les campagnes de formation et de sensibilisation des parlementaires aux OMD à chaque législature. Cela étant, les nouveaux parlementaires apportent avec eux de nouvelles idées et de nouvelles forces. Dans le cas du Mozambique, par exemple, les élections législatives qui se sont tenues récemment se sont traduites par la mise en place d'une nouvelle direction de la commission qui manifeste clairement un plus grand intérêt pour les OMD.

Le point commun dans les quatre cas déjà étudiés est que c'est le Parlement qui doit aller au devant des besoins pour participer à l'action concernant les OMD. Dans les cas où il l'a fait, l'Exécutif coopère pour lui permettre d'exercer le contrôle nécessaire. Dans les autres pays, le Gouvernement continue à se montrer sceptique, voire indifférent, quant au rôle du Parlement. On peut donc en conclure que, si les parlements veulent avoir leur mot à dire en ce qui concerne les OMD, c'est à eux de se faire entendre, et cela profite à tout le monde, comme le montre le cas du Nigéria où le Gouvernement commence à voir l'importance d'associer le Parlement aux décisions pour s'assurer que les politiques retenues sont les bonnes et qu'elles sont en phase avec les besoins. Les parlements qui souhaitent participer activement à la réalisation des OMD n'ont pas nécessairement besoin de suivre le modèle de tel ou tel pays.

En outre, il est essentiel de s'appuyer sur les parlementaires qui ont conscience du rôle du Parlement dans la réalisation des OMD et souhaitent le renforcer.

D'autres conclusions préliminaires tirées des études de cas donnent à penser que la participation active du Parlement à la supervision des OMD dépend aussi de l'existence d'un système de rapports solidement établi, axé sur la reddition de comptes officielle en politique, les rapports en question devant renfermer des informations plus détaillées que celles que l'on peut trouver dans les rapports habituellement remis aux parlements, ce qui n'est pas sans difficultés pour l'institution législative et pour le Gouvernement. Cela demande en effet que le Parlement renforce sa capacité d'analyse des politiques et sa connaissance des OMD, tandis que le Gouvernement doit affiner son système d'établissement des rapports et de suivi pour être à même de fournir en temps voulu des informations suffisantes et exactes sur les OMD.

## **Les activités de l'UIP relatives aux OMD**

Depuis 2000, l'UIP a entrepris des centaines d'activités touchant aux OMD (voir [Annexe II](#)), seule pour certaines mais le plus souvent en partenariat avec des parlements ou des institutions internationales. Parmi ces activités figurent la publication de guides et de notes d'orientation, l'organisation de séminaires et d'enquêtes et une longue liste de réunions

destinées à aider à cerner les problèmes et à susciter une mobilisation politique. Faute de "programme" de développement proprement dit, ces activités ont connu des débuts modestes, portant d'abord sur un éventail limité de questions pour s'étendre peu à peu et commencer à former un plan d'ensemble. Dernièrement, les ateliers, séminaires et autres réunions ont eu tendance à céder la place à une gamme plus diversifiée d'outils, utilisant pour certains l'Internet et d'autres technologies.

Une grande partie des activités opérationnelles de l'UIP est axée sur l'égalité entre hommes et femmes (Objectif 3) et plus précisément sur la promotion des femmes en politique. L'UIP voit dans l'égalité entre hommes et femmes en politique un des principaux préalables de l'amélioration de la condition sociale et économique des femmes. Le genre est une dimension omniprésente dans tous les OMD, de l'élimination de la pauvreté à la sauvegarde de l'environnement. Parmi les activités menées pour soutenir les femmes en politique et pour la prise en compte de la dimension du genre tout au long du processus de développement, il importe de mentionner l'établissement et la tenue à jour d'une base de données en ligne sur les femmes en politique, qui se place dans une perspective comparative et historique, la création (en partenariat avec le PNUD et d'autres organisations) du Réseau international de connaissances sur les femmes en politique (iKNOW Politics), un forum en ligne qui a pour mission d'encourager les échanges d'information et la confrontation des expériences entre femmes participant à la vie politique, et la production de publications originales telles que la planisphère des femmes en politique. La prise en compte du genre dans l'établissement des budgets est par ailleurs un sujet auquel l'UIP a consacré plusieurs rapports et ateliers organisés à travers le monde.

La deuxième Conférence de Compte à rebours 2015 sur la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile (Objectifs 4 et 5) s'est tenue au Cap en même temps que la 118<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP (avril 2008). Le but était d'inciter les parlements à redoubler d'efforts pour promouvoir la santé maternelle, néonatale et infantile dans 68 pays prioritaires où se produisent 97 pour cent des décès maternels et infantiles enregistrés dans le monde, et l'accent a porté sur le développement ou le renforcement des politiques et systèmes de santé et sur l'importance de veiller à offrir un continuum des soins pour réduire la mortalité maternelle et infantile. Les efforts que l'UIP déploie en coopération avec les partenaires de Compte à rebours 2015 (l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'OMS et d'autres) visent à sensibiliser les parlements à ces questions, qui correspondent aux OMD sur lesquels on a le moins progressé, et à les inciter à prendre les mesures nécessaires. L'UIP encourage les parlements à affecter des fonds suffisants aux programmes de lutte contre la mortalité maternelle et infantile et à en surveiller l'exécution.

S'agissant du VIH/sida (Objectif 6), l'UIP a créé un Groupe consultatif sur le sujet, qui est chargé de donner des orientations politiques aux parlements, de diffuser les bonnes pratiques, d'aider à l'élaboration de projets et de réaliser des activités concrètes telles que des missions sur le terrain. Le Groupe consultatif se compose de parlementaires de toutes les régions qui ont travaillé ou travaillent encore sur les questions du VIH/sida. Pour ses activités, l'UIP s'est inspirée de l'ouvrage complet de référence qu'elle a produit pour les parlementaires en coopération avec l'ONUSIDA et le PNUD en 2008.

Si ses activités se rapportent à tous les OMD, bien qu'à des degrés variables, l'UIP a accordé une attention particulière au partenariat pour le développement (Objectif 8), surtout à la composante qui concerne l'APD. L'APD, l'allègement de la dette et le commerce sont des sources de financement importantes pour le développement, dont peuvent bénéficier tous les pays en développement, en particulier les moins avancés. Il ressort des activités et des

résolutions pertinentes de l'UIP que l'amélioration de l'efficacité de l'aide est le pivot de la politique de développement et les parlements ont là un rôle spécial à jouer.

En application de sa résolution de 2008 sur le contrôle parlementaire des politiques étatiques en matière d'aide étrangère, l'UIP a demandé à des experts d'étudier les Parlements de la Zambie, de la Tanzanie, du Cambodge et du Viet Nam. Les études portent sur le niveau de participation des parlements aux plans et budgets du développement et sur le contrôle qu'ils exercent dans ce domaine et font des recommandations pratiques aux parlements sur les moyens de jouer un rôle de premier plan dans l'architecture de l'aide conformément aux préceptes de la Déclaration de Paris de 2005 et du Programme d'action d'Accra qui lui a succédé. Elles recommandent en particulier des programmes de formation pour que les parlementaires soient mieux armés pour la recherche et l'analyse.

Dans le droit fil de ses activités pour l'efficacité de l'aide, l'UIP a conclu en 2009 un partenariat avec une entité qui opère dans la région de l'Asie-Pacifique sous la direction du PNUD, la *Capacity Development for Development Effectiveness Facility* (CDDE). De ce partenariat est résultée une note d'orientation conjointe sur les parlements et l'efficacité de l'aide, qui est disponible en ligne sur un portail Web spécialisé ([aideeffectiveness.org](http://aideeffectiveness.org)). Rapprochées, ces initiatives sont les premiers signes d'une présence forte de l'UIP dans ce domaine.

S'agissant des pays les moins avancés (PMA), l'UIP s'est employée à promouvoir le Programme d'action de Bruxelles (PAB), qui a marqué un tournant, en partenariat avec le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, et les petits Etats insulaires en développement. Dans ce but, elle a commencé à mettre en place un système de points focaux ou de personnes relais dans les parlements concernés et a produit une note d'orientation pour renseigner les parlements sur ce qu'ils peuvent faire pour participer utilement à l'examen du PAB au niveau national dans la perspective de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui se tiendra en 2011.

L'UIP a été également très active dans le domaine du commerce (Objectif 8), lançant un processus consultatif de longue durée pour mobiliser les parlements en faveur de la poursuite des négociations commerciales du Cycle de Doha. Ce processus, connu sous le nom de Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC), s'attache aussi à rendre l'OMC plus transparente et plus comptable de son action.

## **Notre engagement pour l'avenir**

"Tant qu'elle n'a pas été menée à bien, l'entreprise semble toujours impossible."

**Nelson Mandela**

Les parlements ont manifestement un rôle à jouer dans les efforts déployés au niveau mondial pour atteindre les OMD. L'UIP mettra tout en œuvre pour les y aider. L'examen auquel nous venons de nous livrer a montré que, si l'on a déjà beaucoup accompli, il reste encore plus à faire. En réponse à l'appel lancé au niveau mondial à une réévaluation des progrès réalisés en vue des OMD, l'UIP s'est livrée en 2010 à une autocritique approfondie pour comprendre comment les parlements travaillaient sur les OMD. Elle a visité des parlements qui avaient, outre des niveaux de développement divers, des approches différentes des OMD et a étudié la part qu'ils prenaient à l'aide au développement, en particulier dans le domaine de la santé. Elle a enquêté auprès des parlementaires eux-mêmes pour savoir

comment ils voyaient les OMD et ce que pouvaient faire les parlements et l'UIP pour contribuer davantage à leur réalisation. L'UIP a maintenant tout un stock de connaissances sur les attentes et les besoins des parlements s'agissant des OMD. Avec ce savoir tout frais, elle est bien armée pour apporter sa pierre à la réalisation des OMD dans le monde et bien décidée à y parvenir. Le Secrétariat et la direction politique de l'UIP ont la ferme volonté de faire plus et mieux dans ce but. Plus précisément, l'UIP s'engage à :

- sensibiliser parlements et parlementaires au rôle important qu'ils doivent jouer dans la poursuite des OMD;
- continuer à faire en sorte que la voix des parlements soit entendue dans les enceintes internationales traitant des OMD et que les parlements nationaux reçoivent aussi l'information qu'elles produisent;
- faire comprendre que les OMD ne sont pas uniquement la préoccupation du Sud mais celle du monde entier, et que les parlements du Nord et du Sud ont intérêt à ce que les budgets soient respectés et à ce que les politiques de développement soient habitées par une volonté politique et appliquées avec efficacité;
- promouvoir la coopération entre les parlements sur les OMD en vue d'échanges d'informations et d'expériences et de la diffusion des bonnes pratiques;
- consolider et renforcer ses propres activités relatives aux OMD;
- poursuivre et renforcer sa coopération et ses partenariats avec les Nations Unies et d'autres institutions de développement dans la perspective de la réalisation des OMD;
- plaider pour que les rapports nationaux consacrés aux OMD soient présentés au parlement;
- plaider pour un débat au sein des parlements sur les stratégies de réduction de la pauvreté;
- inclure les questions de développement dans les modules de formation conçus par l'UIP pour étendre les compétences des parlementaires;
- continuer à prêter une oreille attentive lorsque les parlements font part de leurs besoins, de leurs préoccupations, de leurs suggestions et points de vue concernant les OMD.

Les parlements peuvent effectivement provoquer une prise de conscience et garantir un contrôle efficace des programmes gouvernementaux, favoriser l'adoption des politiques et des budgets qu'ils jugent justes et promouvoir une réforme législative qui soit favorable à la réalisation des OMD. Sans participation du public et sans volonté politique qui s'exprime dans les faits, ces objectifs seront difficilement atteints.

Les progrès passeront à l'avenir par la coopération. Les gouvernements, la communauté internationale, et certainement aussi les parlements et l'UIP doivent se lancer dans l'entreprise avec détermination. Il nous incombe à tous de préparer l'avenir.

## Sources

Madhomu, B. (2010). "Africa struggles with MDGs",

<http://www.news24.com/Africa/News/Africa-struggles-with-MDGs-20100408>

Millennium Villages, Millennium Development Goals in 2008 – How are we doing so far?

[http://www.millenniumvillages.org/mdgs/mdg\\_2.htm#3](http://www.millenniumvillages.org/mdgs/mdg_2.htm#3) <Accessed 27 June 2010>

Mutasa, C. (2008). *Policy Options for meeting the MDGs in Sub-Saharan Africa*,

<http://www.sarpn.org.za/documents/d0001359/index.php>

UIP, PNUD, ONUSIDA, (2008). *Agir contre le VIH et le sida. Guide pratique à l'intention des parlementaires*. <http://www.ipu.org/PDF/publications/aids07-f.pdf>

UIP, (2010). *Parliaments and Aid Effectiveness*. <http://www.aideffectiveness.org/cdde> (en anglais seulement)

ONU, 2001. *Plan de campagne pour la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire*, Assemblée générale des Nations Unies, A/56/326, septembre 2001

Vandemoortele, J. (2009). "The MDG Conundrum: Meeting the Targets without missing the point", *Development Policy Review*, 2009, 27(4): 355-371

Résolutions de l'UIP en rapport avec les OMD (Annexe I)

Activités de l'UIP en matière d'OMD (Annexe II)

**Compilation des déclarations de l'UIP concernant les OMD : dix ans en perspective (2000-2010)**

Année	Références	Principaux engagements / déclarations	OMD concernés
2000	Financement du développement et nouveau modèle de développement économique et social propre à éliminer la pauvreté  – Djakarta (Indonésie)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• appuie la bonne gouvernance dans toutes ses dimensions, reconnaissant qu'elle est essentielle à la réussite des efforts de développement</li> <li>• demande instamment que l'efficacité de l'aide publique au développement (APD) soit renforcée et que les parlementaires participent plus étroitement à l'application des mesures d'aide au développement</li> <li>• appelle au respect de l'engagement de consacrer 0,7 pour cent du PNB à l'APD, ainsi que de l'Initiative 20/20 (à savoir que 20 pour cent de l'APD fournie par les pays donateurs seront consacrés à la lutte contre la pauvreté et 20 pour cent de la dépense publique des pays bénéficiaires seront utilisés pour des services tels que l'éducation, la santé et le logement)</li> <li>• appuie l'idée d'une taxe sur les opérations financières à court terme qui pourrait être allouée à un fonds mondial de solidarité géré par l'ONU</li> <li>• préconise des mesures pour rendre plus cohérente la répartition des différents flux de financement du développement, tels que l'APD et les flux financiers privés (IED), afin d'éviter que ces derniers se concentrent uniquement dans certains pays</li> <li>• insiste sur la nécessité de recentrer les dépenses militaires excessives sur des investissements plus productifs</li> </ul>	8
2001	Protéger et entourer les enfants qui sont les forces vives de la société de demain  – Ouagadougou (Burkina Faso)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• exprime son appui pour les objectifs de la Convention relative aux droits de l'enfant, et affirme le droit des enfants au développement, à la protection et à l'éducation</li> <li>• recommande que l'éducation de base soit rendue obligatoire et gratuite dans tous les pays, que les matériels éducatifs soient gratuits et que tous les enfants des deux sexes y aient accès</li> <li>• demande instamment l'adoption de mesures en faveur de soins de santé primaires efficaces, équitables et permanents pour les enfants ainsi qu'un approvisionnement en eau et des services d'assainissement garantissant un mode de vie sain</li> <li>• souligne l'importance de prévenir l'infection par le VIH chez les enfants et d'assurer des soins à ceux qui sont déjà infectés</li> </ul>	2, 4
2001	Combattre d'urgence le VIH/sida et d'autres pandémies qui menacent gravement la santé publique et le développement économique, social et politique, voire la survie de nombreuses nations  – Ouagadougou (Burkina Faso)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• exhorte l'industrie pharmaceutique à diminuer le prix des médicaments, avant tout dans les pays en développement, de renoncer à ses droits exclusifs dans les domaines de la production et de la commercialisation des médicaments dans le cadre d'une renégociation de l'Accord sur les ADPIC, et d'aider au financement de mesures de lutte contre le sida, notamment la mise au point de vaccins</li> <li>• invite à intensifier la recherche sur les maladies qui sont plus répandues dans les pays en développement, en particulier le VIH/sida et les infections qui y sont liées</li> <li>• appelle l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes efficaces de lutte contre le sida, aux niveaux national et international, spécialement adaptés aux besoins des divers groupes cibles. Ces programmes devraient notamment insister sur l'information et l'éducation du public pour promouvoir des mesures de prévention (préservatifs) et abolir la discrimination qui s'exerce contre les personnes touchées</li> <li>• rappelle aux pays africains qu'ils se sont engagés à allouer au moins 15 pour cent de leur budget national à la santé et à l'éducation (Sommet de l'OUA tenue à Abuja en 2001)</li> <li>• souligne le fait que les droits de l'homme passent avant les droits commerciaux et que les gouvernements doivent rendre compte de l'application de l'Accord sur les ADPIC de l'OMC</li> </ul> demande qu'une plus grande attention soit accordée à la prévention du VIH, en particulier pour en éviter la transmission de la mère à l'enfant	4, 6, 8
2001	L'éducation et la culture en tant que facteurs indispensables à une participation accrue des hommes et des femmes à la vie politique, ainsi qu'au développement des peuples	<ul style="list-style-type: none"> <li>• affirme que l'éducation est une condition préalable au développement durable et à l'élimination de la pauvreté, et que l'éducation des femmes et des filles est une priorité absolue dans le domaine de l'éducation</li> <li>• demande que les filles puissent accéder à la scolarisation au même titre que les garçons, dans le but de parvenir à l'égalité des sexes dans l'éducation (tant dans l'enseignement primaire que secondaire) d'ici à 2015</li> </ul>	2, 3

Année	Références	Principaux engagements / déclarations	OMD concernés
	<p>- La Havane (Cuba)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>recommande que la scolarisation des filles soit rendue obligatoire et de même durée que pour les garçons, et que l'enseignement primaire soit subventionné pour tous et les fournitures scolaires gratuites</li> <li>insiste sur la nécessité d'augmenter les ressources budgétaires allouées à l'éducation dans les pays en développement, y compris par le biais de l'aide internationale</li> </ul>	
2002	<p>Dix ans après Rio : dégradation mondiale de l'environnement et appui parlementaire au Protocole de Kyoto</p> <p>- Marrakech (Maroc)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>salue la prise en compte de l'environnement durable dans les OMD, reconnaissant que la pauvreté et l'environnement sont inextricablement liés</li> <li>rappelle l'importance des stratégies nationales de développement durable, conformément aux engagements des Nations Unies (session extraordinaire de l'Assemblée générale "Rio + 5")</li> <li>considère que les modes de production et de consommation se situent bien au-delà des capacités de la Terre (eau, terres, forêts et stocks de poissons), et qu'il est nécessaire de faire en sorte que croissance ne soit plus synonyme de dégradation de l'environnement afin d'assurer un environnement durable</li> <li>souscrit à l'objectif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) visant à stabiliser la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère afin de prévenir des changements climatiques irréversibles</li> <li>appelle à la mise en œuvre du principe de précaution et du principe "pollueur payeur" par le biais d'une législation dans le domaine de l'environnement</li> <li>encourage l'amélioration de la gestion des écosystèmes et de la gouvernance des forêts et des ressources en eau</li> </ul>	7
2002	<p>Le rôle des parlements dans la définition des politiques publiques à l'ère de la mondialisation, des institutions multilatérales et des accords commerciaux internationaux</p> <p>- Marrakech (Maroc)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>appelle à un contrôle parlementaire étroit des décisions prises par l'OMC, la Banque mondiale et le FMI, et à rendre ces institutions plus démocratiques, plus transparentes et plus équitables</li> <li>invite les parlementaires à participer activement aux négociations commerciales internationales, y compris au suivi au niveau national</li> <li>demande instamment la création d'un système commercial multilatéral plus démocratique, plus juste, plus transparent, plus équitable et moins discriminatoire</li> <li>demande l'annulation de la dette des pays pauvres fortement endettés et un allègement sensible de la dette des pays les plus pauvres</li> </ul>	1, 8
2004	<p>Le rôle des parlements pour préserver la biodiversité</p> <p>- Genève (Suisse)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>appelle à une ratification universelle de la Convention sur la diversité biologique et son protocole de Cartagena, et approuve l'objectif du Sommet mondial pour le développement durable de ralentir l'appauvrissement de la diversité biologique d'ici à 2010</li> <li>recommande que les politiques s'efforcent davantage de modifier les modes de consommation et de production non durables et de s'attaquer à l'accroissement démographique qui sont parmi les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique</li> <li>appelle à ce que les politiques commerciales soient compatibles avec l'objectif de développement durable, comme le prévoient les accords de protection de l'environnement</li> <li>demande que la valeur économique et sociale des biens et services issus de la biodiversité soit prise en compte dans les politiques publiques, la planification, la comptabilité et la gestion</li> <li>appelle à rendre compte, à l'échelle nationale, des progrès accomplis pour atteindre l'objectif de ralentissement de l'appauvrissement de la diversité biologique à l'horizon 2010, et à un renforcement de la gouvernance environnementale internationale</li> <li>prie instamment les pays de collaborer les uns avec les autres en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles communes, notamment par le biais d'études d'impact environnementales complètes des projets proposés, et de travailler ensemble afin de préserver la faune marine située hors des juridictions nationales</li> <li>recommande la mise en place de commissions parlementaires spécialisées dans les questions environnementales qui seraient chargées de la conservation et de l'utilisation durable des ressources</li> </ul>	7
2004	<p>Beijing + 10 : Evaluation dans une perspective parlementaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>affirme que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) est le principal cadre juridique pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, et appelle à sa ratification universelle</li> </ul>	1, 2, 3

Année	Références	Principaux engagements / déclarations	OMD concernés
	<p>- Genève (Suisse)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• soutient la Déclaration et le Programme d'action de Beijing dont les orientations permettent aux gouvernements et aux parlements de progresser sur les questions de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes</li> <li>• affirme le rôle clé joué par les parlements dans la facilitation de l'entrée des femmes dans l'arène politique et de l'accès de ces dernières à des mandats électifs, avec un objectif d'au moins 30 pour cent de femmes parlementaires, conformément à la Déclaration de Beijing, mais avec un objectif ultime de 50 pour cent, tel qu'indiqué dans le document final adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa session extraordinaire de 2000 (Beijing +5)</li> <li>• recommande que les parlementaires prennent des mesures proactives pour favoriser l'accès des femmes à des fonctions politiques, notamment par le biais d'un soutien plus actif de la part des partis politiques, de lois sur les quotas électoraux, d'actions de formation et d'information pour les femmes candidates, et de la révision des règles parlementaires permettant l'adoption de codes de conduite tenant compte des questions de genre et d'horaires de travail mieux adaptés à la vie familiale, par exemple</li> <li>• demande un suivi régulier des progrès visant à accroître la présence des femmes au gouvernement et à intégrer les questions de l'égalité des sexes dans le processus politique à l'échelle nationale</li> <li>• recommande de tenir compte des besoins propres aux femmes lors de l'élaboration de stratégies de lutte contre la pauvreté, et demande instamment l'adoption de l'analyse budgétaire de genre afin d'intégrer efficacement les questions des femmes au niveau politique</li> <li>• réaffirme que les droits économiques, tels que le droit à la propriété, le droit de succession et le droit à un salaire égal pour un travail égal, sont des éléments importants dans l'autonomisation des femmes, laquelle joue un rôle clé dans l'élimination de la pauvreté</li> <li>• appelle à prendre des mesures pour assurer aux femmes et aux filles un accès égal à l'éducation et à la formation</li> </ul>	
2004	<p>Travailler à l'instauration d'un environnement équitable pour le commerce international : les problèmes du commerce des produits agricoles et l'accès aux médicaments essentiels</p> <p>-Mexico (Mexique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• réaffirme l'importance du commerce pour le développement et du système commercial multilatéral dans le cadre de l'OMC</li> <li>• appelle les parlementaires à mieux connaître les négociations commerciales et à participer plus étroitement aux activités de l'OMC</li> <li>• revendique le droit des pays en développement d'adopter une approche progressive en matière d'accès aux marchés pour les produits agricoles compte tenu des préoccupations liées à la sécurité alimentaire et à la production agricole durable</li> <li>• recommande que les négociations commerciales dans le domaine de l'agriculture prennent en compte le rôle multidimensionnel de l'agriculture ainsi que d'autres inquiétudes liées par exemple à la sécurité alimentaire, la conservation des terres, l'emploi dans les zones rurales et la préservation des modes de vie locaux</li> <li>• appelle les pays développés à éliminer les subventions à l'exportation dans le domaine de l'agriculture (en particulier pour les produits agricoles tels que le coton, qui sont en concurrence avec ceux des pays les moins avancés) et à éliminer les obstacles non tarifaires aux importations des pays en développement</li> <li>• appelle à la mise en place de législations nationales introduisant des licences obligatoires pour l'exportation de médicaments brevetés contre les maladies mortelles vers les pays en développement qui ne disposent pas de la capacité de produire leurs propres médicaments</li> <li>• demande instamment que les médicaments antirétroviraux et ceux qui préviennent la transmission du VIH de la mère à l'enfant soient fournis gratuitement aux malades qui n'ont pas les moyens de se les procurer (au lieu simplement de faire baisser le prix des médicaments)</li> <li>• encourage une surveillance plus étroite du secteur pharmaceutique</li> </ul>	6, 8



Année	Références	Principaux engagements / déclarations	OMD concernés
2004	<p>La contribution des nouvelles technologies de l'information et de la communication à la bonne gouvernance, à l'approfondissement de la démocratie parlementaire et à la maîtrise de la mondialisation</p> <p>- Genève (Suisse)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• encourage l'établissement de stratégies nationales sur l'éducation, notamment en ce qui concerne les savoirs de base et les compétences informatiques, pour mettre en œuvre la société de l'information</li> <li>• demande la mise en œuvre de mesures et d'investissements pour faciliter la connexion à l'Internet, en brisant notamment les monopoles de fournisseurs de services privés et en favorisant des solutions moins coûteuses</li> <li>• appelle la communauté internationale à adopter des mesures plus vigoureuses afin de combler le fossé numérique, et une législation nationale afin d'assurer un environnement propice à la diffusion, au développement et à l'utilisation sûre des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)</li> <li>• recommande aux gouvernements d'assurer un accès libre de la collectivité aux NTIC, et aux organisations internationales et aux organisations non gouvernementales (du Sud comme du Nord) de promouvoir l'échange de connaissances et l'édification de réseaux sur les NTIC</li> </ul>	8
2005	<p>Migrations et développement</p> <p>- Genève (Suisse)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• demande instamment l'intensification des efforts visant à réaliser les OMD, contribuant ainsi à éliminer la cause sous-jacente de la plupart des migrations (p.ex. la pauvreté et ses problèmes connexes)</li> <li>• reconnaît l'importance des fonds des migrants qui sont considérés comme une composante essentielle du financement du développement, et encourage l'adoption de mesures pour faciliter davantage le transfert de ces fonds</li> <li>• encourage le recours à des approches correctives pour résoudre le problème de l'exode des cerveaux, notamment son incidence sur les indicateurs de santé et d'éducation des pays en développement (pays d'envoi), sous la forme par exemple d'une compensation financière pour les pays qui pâtissent de l'exode des cerveaux</li> <li>• appelle à ouvrir davantage le marché du travail aux travailleurs migrants conformément à d'autres modalités de libéralisation (mobilité des capitaux, commerce) dans le régime actuel de la mondialisation</li> <li>• affirme que les droits de l'homme des migrants sont importants et qu'il est nécessaire de s'attaquer aux problèmes de l'exploitation des travailleurs migrants et de la violence à leur égard</li> <li>• reconnaît les risques de santé liés à la migration, tels que le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses, et la nécessité pour les migrants de pouvoir accéder de façon appropriée aux services de santé</li> </ul>	1, 2, 4, 5, 6, 8
2005	<p>Le rôle des parlements dans la mise en place de mécanismes internationaux novateurs de financement et de commerce propres à permettre le règlement du problème de la dette et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement</p> <p>- Manille (Philippines)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• souscrit aux objectifs en matière de développement du Cycle de Doha des négociations commerciales</li> <li>• demande que des délégations parlementaires accompagnent les représentants gouvernementaux lors des réunions ministérielles de l'OMC, et que les gouvernements tiennent les parlementaires informés de l'état d'avancement des négociations commerciales</li> <li>• invite à de nouvelles propositions en faveur de la mise en place de mécanismes financiers innovants afin de compléter l'APD et d'autres flux de financement du développement</li> <li>• recommande l'adoption de mécanismes pour alléger le fardeau de la dette des pays à revenu intermédiaire qui autrement ne seraient pas éligibles à l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE)</li> <li>• appelle à l'établissement de stratégies nationales de développement axées sur les OMD, et à la présentation de rapports annuels aux parlements pour examen</li> <li>• demande aux pays donateurs en particulier d'établir des rapports sur la mise en œuvre de l'objectif 8 des OMD, comportant une évaluation tant qualitative que quantitative des mesures prises</li> </ul>	8
2005	<p>Comment les parlements peuvent-ils promouvoir et faire respecter les droits de l'homme dans les stratégies de prévention, de gestion et de traitement de la pandémie de VIH/sida ?</p> <p>- Manille (Philippines)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• souscrit à la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida adoptée en 2001</li> <li>• reconnaît que la protection des droits de l'homme fait partie intégrante des politiques de lutte contre le VIH/sida visant à renforcer la prévention, le traitement et les soins pour les personnes atteintes, et appelle en particulier à l'élimination de toutes les formes de discrimination (sexe, âge, orientation sexuelle, statut social ou légal) lors de la prévention, du traitement ou des soins</li> <li>• est en faveur de l'adoption de mesures de prévention vigoureuses, notamment la fourniture de préservatifs, de seringues stériles pour les toxicomanes et d'informations en matière de prévention, afin d'aider à limiter le nombre de nouvelles infections</li> <li>• appelle à ce que le coût des médicaments antirétroviraux ainsi que d'autres médicaments et traitements soit rendu abordable pour les personnes pauvres et vulnérables, en particulier les femmes et les enfants (accent mis également sur la contamination périnatale), et à la pleine utilisation des flexibilités prévues par l'Accord sur les</li> </ul>	4, 5, 6

Année	Références	Principaux engagements / déclarations	OMD concernés
		<p>ADPIC et d'autres règles de l'OMC qui autorisent la commercialisation des médicaments génériques et d'autres médicaments peu onéreux dans les pays en développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• demande instamment l'adoption de politiques et de programmes nationaux coordonnés, participatifs et sida (bilans autonomes ou inclus dans les rapports sur les OMD)</li> <li>• appelle à assurer à tous le libre accès aux tests de dépistage du VIH</li> <li>• demande que des ressources plus importantes soient affectées au renforcement des systèmes de santé, notamment au titre de la prévention du VIH/sida et des soins y relatifs, et que les pays donateurs versent une contribution plus importante au Fonds mondial</li> <li>• demande instamment la création de commissions parlementaires spécialisées ou d'autres structures chargées de la question du VIH/sida</li> </ul>	
2006	<p>Le rôle des parlements dans le contrôle des efforts accomplis pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier en ce qui concerne le problème de la dette et l'éradication de la pauvreté et de la corruption</p> <p>- Genève (Suisse)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• souscrit à la Déclaration du Millénaire adoptée en 2000 et au document final du Sommet mondial adopté en 2005, et s'engage à ce que les parlements apportent un appui à l'ensemble des OMD</li> <li>• demande que des rapports nationaux réguliers sur le suivi des progrès vers les OMD soient présentés aux parlements, et que les stratégies et budgets de développement concernent directement les OMD</li> <li>• encourage les parlements à participer à l'élaboration de documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté</li> <li>• demande l'annulation de la dette pour les pays fortement endettés, l'adoption d'instruments juridiques pour éviter le surendettement, des critères de viabilité de la dette plus réalistes (et non strictement liés aux ratios macro-économiques), et que les ressources provenant de l'annulation de la dette soient affectées à des investissements relatifs aux OMD</li> <li>• souligne l'importance de la bonne gouvernance qui est essentielle pour le développement et appelle à des mesures pour éliminer la corruption (codes de conduite pour les parlementaires, établissement de commissions spécialisées dans la lutte contre la corruption, adoption de lois sur la liberté de l'information, une plus grande transparence dans l'attribution des marchés publics)</li> <li>• recommande une plus grande harmonisation de l'aide des donateurs, et un meilleur alignement de l'aide sur les stratégies nationales (conformément à la Déclaration de Paris)</li> <li>• réitère l'importance de l'égalité des sexes comme étant un facteur déterminant dans le développement, et de l'adoption de politiques dynamiques en faveur de l'égalité de la femme, notamment au moyen de l'intégration de la dimension de genre dans le processus budgétaire et de l'instauration de quotas afin que les femmes puissent accéder plus facilement à des postes gouvernementaux, au parlement et à la fonction publique</li> </ul>	Tous, et en particulier les objectifs 1, 3, 8
2006	<p>Le rôle des parlements dans la gestion de l'environnement et la lutte contre la dégradation de l'environnement à l'échelle mondiale</p> <p>- Genève (Suisse)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• demande l'élaboration de stratégies environnementales nationales, y compris pour la biodiversité, afin de promouvoir le développement durable. Ces stratégies devront contenir des objectifs et des échéances claires.</li> <li>• appelle à adopter des mesures en faveur de modes de production et de consommation durables (cadre décennal), y compris des écotaxes et d'autres approches pour éviter d'externaliser les coûts environnementaux dans l'ensemble de l'économie</li> <li>• encourage l'élaboration de budgets "verts" (à savoir des budgets nationaux qui tiennent compte, dès le début, du coût environnemental des politiques gouvernementales et des allocations budgétaires)</li> <li>• demande au secteur privé d'exercer un rôle de gardien de l'environnement en adhérant au principe de responsabilité sociale d'entreprise</li> <li>• insiste sur l'importance du transfert de technologies "vertes" afin de permettre aux pays en développement de s'attaquer à leurs problèmes environnementaux et de contribuer à l'atténuation des changements climatiques</li> <li>• souscrit également au Protocole de Kyoto et appelle les parlements à apporter leur appui aux politiques visant à limiter l'augmentation des températures à 2 degrés Celsius (par rapport au niveau préindustriel)</li> <li>• réitère l'importance des campagnes d'éducation et de sensibilisation du public aux problèmes de l'environnement</li> </ul>	7

Année	Références	Principaux engagements / déclarations	OMD concernés
2006	<p>La nécessité pour une aide alimentaire d'urgence pour combattre la famine et la pauvreté induites par la sécheresse en Afrique, d'une accélération de l'aide à apporter au continent par les nations les plus industrialisées et d'efforts particuliers pour tendre la main à des populations pauvres et dispersées</p> <p>– Nairobi (Kenya)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• réitère l'importance des stratégies nationales de développement durable en tant qu'outil permettant de s'attaquer à l'ensemble des OMD de manière globale et intégrée</li> <li>• demande l'élimination de toutes les subventions aux exportations agricoles dans les pays développés, ainsi que de tout autre soutien interne à l'agriculture ayant des effets de distorsion des échanges, afin d'ouvrir davantage les marchés aux importations des pays en développement</li> <li>• appelle à une participation équitable des femmes à la vie économique et politique, y compris à travers le droit de propriété et le droit d'hériter, en particulier de terres</li> <li>• demande un accroissement de la part de l'aide et le recours à des mécanismes de financement novateurs pour renforcer l'agriculture des pays en développement</li> <li>• appelle à de nouvelles annulations de la dette des pays africains touchés par la famine induite par la sécheresse et soutient que le droit à l'alimentation est un droit humain fondamental</li> </ul>	1, 3, 7, 8
2007	<p>Création d'emplois et sécurité de l'emploi à l'heure de la mondialisation</p> <p>– Nusa Dua (Indonésie)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• affirme que l'agenda pour le travail décent est au centre des politiques économiques et sociales de lutte contre la pauvreté et de celles en faveur de la croissance économique</li> <li>• appelle à ce que les protections juridiques, telles que la liberté d'association et le droit à la négociation, s'appliquent à l'ensemble des travailleurs, y compris les travailleurs migrants, les femmes et les enfants (travail illégal des enfants), et demande l'adoption de lois de lutte contre la discrimination fondée sur le sexe, le handicap ou d'autres facteurs</li> <li>• demande la mise en place de programmes d'éducation et de formation professionnelle pour aider les travailleurs à s'adapter aux exigences changeantes du marché du travail, qui résultent notamment de la mondialisation croissante</li> <li>• soutient le recours à une approche tripartite (gouvernement, syndicats et employeurs) lors de l'élaboration de politiques économiques et sociales (en particulier pour les politiques de l'emploi)</li> <li>• se focalise en particulier sur le rôle des femmes qui travaillent, appelant à ce que leur travail non rémunéré soit reconnu, qu'il leur soit accordé des droits de succession et des droits fonciers, et qu'un congé maternité et des services de soins aux enfants soient prévus par la loi</li> <li>• met en garde contre l'impact de la précarité de l'emploi en tant que conséquence indésirable de la mondialisation</li> <li>• appelle à la collecte et l'analyse plus systématiques de données sur l'emploi ventilées par le sexe, l'âge et d'autres facteurs pour orienter les politiques du marché du travail</li> <li>• recommande que les investissements dans les pays en développement soient axés sur les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, contribuant à ce que la croissance économique profite aux populations pauvres</li> <li>• appelle à l'élaboration de règles commerciales plus équitables afin de favoriser la croissance de l'emploi dans les pays en développement (Cycle de Doha)</li> </ul>	1, 3, 8
	<p>Contrôle parlementaire des politiques étatiques en matière d'aide étrangère</p> <p>– Le Cap (Afrique du Sud)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• affirme que les parlements jouent un rôle clé (législatif, budgétaire et de contrôle) dans la promotion de l'ensemble des OMD, ainsi que dans l'élaboration et le contrôle des plans nationaux de développement et des stratégies de réduction de la pauvreté</li> <li>• reconnaît l'importance, pour les pays en développement, de l'aide qui contribue à la réalisation de leurs OMD</li> <li>• réitère le rôle clé du contrôle parlementaire dans l'efficacité de l'aide, et appelle au renforcement accru des capacités des parlements pour les aider dans ce rôle</li> <li>• affirme la nécessité de disposer d'une aide plus transparente – le calcul de l'aide officielle n'incluant pas la dette et l'aide humanitaire – et non liée</li> <li>• appelle au maintien de l'engagement consistant à verser 0,7 pour cent du PNB, tout en appelant à ce que les politiques de croissance soutiennent l'économie et permettent d'éviter la dépendance vis-à-vis de l'aide</li> <li>• affirme le rôle clé de la bonne gouvernance comme condition préalable à un développement satisfaisant et à une aide efficace, l'accent étant mis en particulier sur les mesures de lutte contre la corruption</li> <li>• affirme qu'il est nécessaire de tenir compte de la question du genre dans la coopération au développement afin d'encourager l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</li> <li>• appelle à promouvoir des flux de financement novateurs, en parallèle à l'APD</li> </ul>	8

Année	Références	Principaux engagements / déclarations	OMD concernés
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• demande qu'une partie de l'aide soit affectée directement aux stratégies de réalisation des OMD, et qu'un soutien direct soit apporté aux parlements</li> <li>• soutient la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, et assigne un rôle spécial au nouveau forum de développement du Conseil économique et social qui offre le meilleur cadre qui soit pour renforcer la cohérence et l'efficacité du développement</li> </ul>	
2009	<p>Changements climatiques, modèles de développement durable et énergies renouvelables</p> <p>– Addis-Abeba (Ethiopie)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• appelle à établir un régime international de l'après-Kyoto sur les changements climatiques pour limiter les émissions de CO<sub>2</sub>, conformément aux recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat</li> <li>• appelle les Etats à annoncer des réductions volontaires d'émissions et à commencer à mettre en œuvre ces dernières lors des négociations intergouvernementales</li> <li>• soutient l'élaboration de stratégies nationales efficaces pour contribuer au développement de la part des énergies renouvelables dans le panier énergétique, par le biais notamment d'investissements publics et privés et de la recherche-développement</li> <li>• demande de reconsidérer les subventions pour les énergies fossiles compte tenu de la nécessité de soutenir les énergies renouvelables</li> <li>• prévoit des mesures pour accroître l'efficacité énergétique dans les transports, la production industrielle et la construction</li> <li>• réaffirme que les principes des responsabilités communes mais différenciées devront figurer dans tout nouvel accord mondial sur le changement climatique</li> <li>• appelle à l'élaboration de stratégies plus résolues pour lutter contre la déforestation, et à la promotion de l'agriculture durable (y compris l'agriculture biologique) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre</li> <li>• appelle à une meilleure protection de l'environnement marin et de la pêche, et à des efforts visant à améliorer l'accès à l'eau (en passe d'être reconnu comme un droit humain)</li> <li>• met en garde contre l'utilisation de l'énergie nucléaire pouvant apparaître comme une solution de facilité dans la réduction des émissions (risques potentiels, appauvrissement de l'uranium, problèmes liés à l'élimination, coûts excessifs)</li> <li>• met en garde contre l'incidence de la production de biocarburants sur la production alimentaire et l'environnement, et est en faveur de davantage de recherche-développement dans le domaine des biocarburants durables</li> <li>• demande instamment de prendre des mesures plus fermes pour mettre un terme aux pertes de biodiversité, et d'adhérer à la Convention sur la diversité biologique</li> <li>• est en faveur de mesures visant à sensibiliser la population aux changements climatiques et aux problèmes environnementaux et à en accroître leur connaissance, notamment par des programmes éducatifs et des campagnes dans les médias</li> </ul>	7
2009	<p>Le rôle des parlements dans l'atténuation des effets sociaux et politiques de la crise économique et financière internationale sur les groupes les plus vulnérables de la communauté mondiale, en particulier en Afrique</p> <p>– Addis-Abeba (Ethiopie)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• reconnaît le risque que pose la crise économique et financière pour la réalisation des OMD</li> <li>• met en garde contre des mesures protectionnistes injustifiées susceptibles de limiter le commerce et le développement</li> <li>• demande que des mesures spéciales soient prises pour atténuer les effets sociaux, économiques et politiques de la crise financière mondiale, en particulier sur les pays en développement, et en portant une attention particulière aux groupes les plus vulnérables</li> <li>• réitère la nécessité pour les pays donateurs de maintenir leurs engagements malgré les contraintes budgétaires dues à la crise</li> </ul>	1, 8

Année	Références	Principaux engagements / déclarations	OMD concernés
2010	<p>Le rôle des parlements dans le développement des coopérations Sud-Sud et triangulaires en vue d'accélérer la réalisation des OMD</p> <p>- Bangkok (Thaïlande)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• reconnaît que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire constituent un instrument précieux pour la réalisation des OMD</li> <li>• demande qu'une part de l'APD soit également affectée à la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire qui offrent un meilleur rapport coût-efficacité et sont mises en œuvre au niveau national, et que les engagements en matière d'APD soient honorés</li> <li>• recommande que les pays donateurs du Sud élaborent de "bonnes pratiques", en tenant compte de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra</li> <li>• demande que les flux d'aide publique Sud-Sud (ainsi que Nord-Sud) bénéficient de meilleurs mécanismes de mesure</li> <li>• invite les parlements des pays du Sud à assurer une meilleure surveillance des plans et programmes de développement relatifs aux OMD</li> <li>• appelle les pays du Sud (comme ceux du Nord) à se conformer aux engagements commerciaux pris à l'égard des PMA (accès aux marchés en franchise de droit et sans contingent)</li> <li>• demande aux pays du Sud de fournir une aide pour le commerce plus importante dans le cadre de leur coopération</li> <li>• recommande que la coopération Sud-Sud permette une meilleure gestion des biens publics régionaux, notamment les ressources en eau et les biens environnementaux comme les bassins forestiers</li> </ul>	1, 7, 8

### Compilation des activités de l'UIP concernant les OMD : dix ans en perspective (2000-2010)

Année	Activité	Observations	OMD concernés
2000	Publication : <b>Participation des femmes à la vie politique</b> – Genève (Suisse) <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/womenplus5_fr.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/womenplus5_fr.pdf</a>	Largement diffusée aux Membres de l'UIP, aux Nations Unies, aux participants lors des Assemblées de l'UIP, etc. Cette étude analyse les réponses données par les parlements et les partis politiques aux enquêtes réalisées à partir d'octobre 1998 sur le suivi de Beijing. Elle a été une contribution à la session extraordinaire de l'Assemblée générale.	3
2000	Publication : <b>Politique : Les femmes témoignent</b> – Genève (Suisse)	Largement diffusée aux Membres de l'UIP, aux participants lors des Assemblées de l'UIP, etc. Cette étude analyse l'expérience politique de quelque 200 femmes à travers le monde.	3
2000	Consultation tripartite sur " <b>La démocratie par le partenariat entre hommes et femmes</b> " – New York (Etats-Unis) <u>En coopération avec</u> : la Division de la promotion de la femme des Nations Unies (UNDAW) <a href="http://www.ipu.org/splz-f/bjn5.htm">www.ipu.org/splz-f/bjn5.htm</a>	Organisée par l'UIP en coopération avec la Division de la promotion des femmes des Nations Unies, à l'occasion de la Session extraordinaire Beijing+5 de l'Assemblée générale des Nations Unies.	3
2000	Publication : <b>Le Parlement et le processus budgétaire, notamment dans une perspective d'équité entre hommes et femmes</b> – Kenya <a href="http://www.ipu.org/pdf/publications/nairobi_en.pdf">http://www.ipu.org/pdf/publications/nairobi_en.pdf</a>	Cette publication rend compte d'un séminaire organisé par l'UIP en coopération avec le PNUD, qui a eu lieu à Nairobi du 22 au 24 mai 2000, à l'invitation de l'Assemblée nationale du Kenya. Le séminaire avait pour but d'aider les parlementaires et administrateurs de parlement à mieux comprendre les trois phases du processus budgétaire (élaboration, lecture au parlement et contrôle), notamment dans une perspective d'équité entre hommes et femmes.	
2000-2006	<b>Le Parlement et le processus budgétaire, notamment dans une perspective d'équité entre hommes et femmes – Sept séminaires</b> – Afrique anglophone et francophone, Europe, pays arabes, Amérique latine, l'Asie et le Pacifique, Asie occidentale <u>En collaboration avec</u> : UNIFEM <a href="http://www.ipu.org/splz-f/kenya.htm">www.ipu.org/splz-f/kenya.htm</a> ; <a href="http://www.ipu.org/splz-f/bamako01.htm">www.ipu.org/splz-f/bamako01.htm</a> ; <a href="http://www.ipu.org/Splz-f/manila02.htm">www.ipu.org/Splz-f/manila02.htm</a> ; <a href="http://www.ipu.org/splz-f/srilanka03.pdf">http://www.ipu.org/splz-f/srilanka03.pdf</a> ; <a href="http://www.ipu.org/splz-f/lebanon.htm">http://www.ipu.org/splz-f/lebanon.htm</a> ; <a href="http://www.ipu.org/splz-f/salvador05.htm">http://www.ipu.org/splz-f/salvador05.htm</a>		3
2000 2005 2006	Dossier d'information : <b>Les femmes en politique : 1945 - 2005</b> Dossier d'information : <b>Les femmes en politique : 1945 - 2005</b>  Dossier d'information : <b>Les femmes en politique : 60 ans en rétrospective</b> – Genève (Suisse)	Largement diffusés aux Membres de l'UIP, aux Nations Unies, aux participants lors des Assemblées de l'UIP, etc. Ces dossiers ont été lancés au cours de la session annuelle de la Commission de la condition de la femme (CSW) et à l'occasion de la Journée internationale de la femme (8 mars).  Publiés à l'occasion des sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme (CSW) qui a passé en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing.	3
2000 2005 2008 2010	Carte : <b>Les femmes en politique</b> <u>En collaboration avec</u> : UNDAW <a href="http://www.ipu.org/french/surveys.htm">http://www.ipu.org/french/surveys.htm</a>	Cette carte est lancée à l'occasion de la session annuelle de la Commission de la condition de la femme (CSW) et à l'occasion de la Journée internationale de la femme (8 mars). Elle est largement couverte par les médias du monde entier et diffusée aux Membres de l'UIP, aux Nations Unies, aux participants lors des Assemblées de l'UIP, etc. Cette affiche présente une "radiographie" de la présence des femmes dans deux des branches de l'Etat, l'Exécutif et le Législatif.	3

Année	Activité	Observations	OMD concernés
2001	<p>Séminaire national sur le "<b>Processus d'intégration du genre dans la nouvelle Constitution du Rwanda</b>"</p> <p>– Kigali (Rwanda)</p> <p><u>En partenariat avec</u> : le PNUD, avec la contribution d'UNIFEM et de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies</p> <p><a href="http://www.ipu.org/splz-f/kigali01.htm">www.ipu.org/splz-f/kigali01.htm</a></p>	<p>Le séminaire a été organisé à Kigali en juin 2001 par l'UIP en coopération avec le PNUD, avec la contribution d'UNIFEM et de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies.</p>	3
2001	<p>Publication : <b>Séminaire national sur "Le processus d'intégration du genre dans la nouvelle constitution du Rwanda"</b></p> <p>– Genève (Suisse)</p> <p><u>En partenariat avec</u> : le PNUD, avec l'appui d'UNIFEM et la Commission économique pour l'Afrique</p> <p><a href="http://www.ipu.org/pdf/publications/kigali_bi.pdf">www.ipu.org/pdf/publications/kigali_bi.pdf</a></p>	<p>Publication des débats du séminaire du même nom. Elle inclut une synthèse des travaux et les orientations générales adoptées par les participants, ainsi que les discours prononcés aux séances inaugurales et de clôture et les rapports des experts.</p>	3
2001	<p>Publication : <b>Le Parlement et le processus budgétaire, notamment dans une perspective d'équité entre hommes et femmes</b></p> <p>– Bamako (Mali)</p> <p><a href="http://www.ipu.org/pdf/publications/mali01_fr.pdf">http://www.ipu.org/pdf/publications/mali01_fr.pdf</a></p>	<p>Cette publication rend compte d'un séminaire organisé par l'UIP en coopération avec le PNUD, avec le soutien de l'Institut de la Banque mondiale, qui s'est tenu à Bamako du 1<sup>er</sup> au 3 novembre 2001, à l'invitation de l'Assemblée nationale du Mali.</p>	Tous
2001	<p><b>Message parlementaire à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA</b></p> <p>– La Havane (Cuba)</p> <p><u>En partenariat avec</u> : UN-OHRLLS</p> <p><a href="http://www.ipu.org/cnl-f/168-ldc.htm">http://www.ipu.org/cnl-f/168-ldc.htm</a></p>	<p>Les PMA et le Programme d'action de Bruxelles. Le Programme d'action contient 30 objectifs internationaux de développement, dont ceux qui figurent dans la Déclaration du Millénaire.</p>	Tous
2001	<p><b>Pour un système commercial multilatéral libre, juste et équitable : la dimension parlementaire</b></p> <p>– Genève (Suisse)</p> <p><a href="http://www.ipu.org/splz-f/trade01.htm">http://www.ipu.org/splz-f/trade01.htm</a></p>	<p>Avec cette réunion, l'UIP aspirait à rassembler les parlementaires spécialisés dans les questions commerciales internationales dans leurs parlements respectifs. Elle a été l'occasion d'examiner la mondialisation sous l'angle du commerce et de débattre du double rôle des parlements - légiférer et contrôler - par rapport à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), au système commercial multilatéral actuel et aux futures négociations commerciales.</p>	Tous
2001	<p><b>Réunion parlementaire à l'occasion de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC</b></p> <p>– Doha (Qatar)</p> <p><u>En partenariat avec</u> : le Parlement européen</p> <p><a href="http://www.ipu.org/splz-f/doha.htm">http://www.ipu.org/splz-f/doha.htm</a></p>		8
2001	<p><b>Table ronde parlementaire de haut niveau dans le cadre de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés</b></p> <p>– Bruxelles (Belgique)</p> <p><a href="http://www.ipu.org/cnl-f/168-ldc.htm">http://www.ipu.org/cnl-f/168-ldc.htm</a></p>	<p>Message parlementaire à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.</p>	
2002	<p><b>Forum parlementaire à l'occasion de la Conférence internationale sur le financement du développement</b></p> <p>– Mexico (Mexique)</p> <p><a href="http://www.ipu.org/splz-f/ffd.htm">http://www.ipu.org/splz-f/ffd.htm</a></p>	<p>L'Organisation des Nations Unies a organisé la Conférence internationale sur le financement du développement à Monterrey (Mexique) du 18 au 22 mars 2002. L'Union interparlementaire a apporté son appui à cet événement en encourageant les parlements à prendre une part active dans sa préparation et en organisant des débats sur certains des thèmes liés à la Conférence.</p>	1, 3, 8

Année	Activité	Observations	OMD concernés
		Ce forum parlementaire d'une journée s'est tenu à Mexico le 16 mars 2002 dans les locaux du Sénat mexicain et était ouvert à tous les parlementaires qui se sont rendus à Monterrey pour suivre la Conférence internationale	
2002	<b>Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après</b> – Rome (Italie) En partenariat avec : la FAO <a href="http://www.ipu.org/splz-f/wfs5.htm">http://www.ipu.org/splz-f/wfs5.htm</a>	Cette réunion parlementaire d'une journée s'est tenue le 11 juin 2002 au Parlement italien à Rome et était ouverte à tous les parlementaires participant au Sommet mondial de l'alimentation. Les participants ont pu échanger des vues sur les stratégies parlementaires à adopter pour donner une suite concrète aux décisions du Sommet, en particulier l'adoption d'une législation appropriée et la mobilisation des ressources financières correspondantes.	1
2002	Guide pratique : <b>Eradiquer les pires formes de travail des enfants : Guide pour la mise en œuvre de la convention n°182 de l'OIT</b> En partenariat avec : l'OIT <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/childlabour_fr.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/childlabour_fr.pdf</a>	Ce Guide offre une approche pédagogique d'un sujet complexe et de la Convention N° 182, qui constitue la pièce maîtresse de l'action internationale pour lutter contre les pires formes de travail des enfants. Il présente des exemples de bonne pratique et donne aux parlementaires un aperçu des dispositions qu'ils sont à même de prendre pour contribuer à l'éradication des diverses formes d'abus auxquels les jeunes travailleurs sont exposés. Le Guide propose également des instruments modèles et des éléments de référence, outils qui devraient faciliter le travail des législateurs.	4
2002	<b>Réunion parlementaire à l'occasion du Sommet mondial sur le développement durable</b> – Johannesburg (Afrique du Sud) En partenariat avec : le Parlement sud-africain <a href="http://www.ipu.org/splz-f/jbrg02.htm">http://www.ipu.org/splz-f/jbrg02.htm</a>	La réunion était ouverte à tous les parlementaires participant au Sommet mondial dans le cadre de leur délégation nationale, ou participant au forum des ONG qui s'est tenu à cette occasion. Les débats ont permis aux parlementaires de se familiariser avec les grands enjeux du Sommet mondial sur le développement durable et d'influer sur les négociations intergouvernementales qui aboutiront au Programme d'action que le Sommet doit adopter.	7
Organisé chaque année depuis 2003	Séminaire d'information : " <b>Appliquer la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes</b> " – Genève (Suisse) <a href="http://www.ipu.org/splz-f/cedaw.htm">http://www.ipu.org/splz-f/cedaw.htm</a> <a href="http://www.ipu.org/splz-f/cedaw05.htm">http://www.ipu.org/splz-f/cedaw05.htm</a> <a href="http://www.ipu.org/Splz-f/cedaw06.htm">http://www.ipu.org/Splz-f/cedaw06.htm</a> <a href="http://www.ipu.org/splz-f/cedaw07.htm">http://www.ipu.org/splz-f/cedaw07.htm</a> <a href="http://www.ipu.org/splz-f/cedaw08.htm">http://www.ipu.org/splz-f/cedaw08.htm</a> <a href="http://www.ipu.org/splz-f/cedaw09.htm">http://www.ipu.org/splz-f/cedaw09.htm</a>	Les séminaires avaient pour objectif d'identifier les possibilités de renforcer le rôle des parlements tant dans le processus de soumission des rapports au Comité, dont l'établissement et la présentation des rapports, que dans la suite donnée aux observations du Comité en ce qui concerne l'Etat qui présente le rapport.	3
2003	Séminaire national : " <b>Les femmes rwandaises et la campagne électorale</b> " – Kigali (Rwanda) In partenariat avec : PNUD, Assemblée nationale de transition du Rwanda, Forum des femmes rwandaises Publication des débats du séminaire du même nom. <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/rwanda03_bi.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/rwanda03_bi.pdf</a>	Tenu à la veille du lancement des campagnes pour les élections présidentielles et législatives, le séminaire s'est déroulé à point nommé dans le processus électoral rwandais. Il a eu un immense succès, réunissant un large éventail de femmes dirigeantes d'horizons les plus divers.	3
2003	Guide pratique : <b>La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son Protocole facultatif</b> – Genève (Suisse) En partenariat avec : UNDAW <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/cedaw_fr.pdf">www.ipu.org/PDF/publications/cedaw_fr.pdf</a>	Ce Guide, produit conjointement avec la Division de la promotion de la femme de l'ONU, propose une vue d'ensemble à caractère didactique de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, instrument international le plus complet sur les droits des femmes, ainsi que de son Protocole facultatif. Le Guide présente la genèse et le contenu de la Convention et de son Protocole, et décrit le rôle du Comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, chargé de veiller à la mise en œuvre de la Convention au niveau national. On y trouve également des exemples de bonnes pratiques ainsi qu'un tableau d'ensemble de ce que les parlementaires peuvent faire pour assurer la mise en œuvre efficace de la Convention.	3
2003	Rapport : <b>Le parlement et le processus budgétaire,</b>	Ce rapport rend compte des résultats du séminaire qui a eu lieu à Manille (Philippines) sur "Le parlement et le	3



Année	Activité	Observations	OMD concernés
	<p><b>notamment dans une perspective d'équité entre hommes et femmes</b>                      – Manille (Philippines)                      En partenariat avec : le Congrès de la République des Philippines, le PNUD et l'Institut de la Banque mondiale</p>	<p>processus budgétaire, notamment dans une perspective d'équité entre hommes et femmes", ainsi que des déclarations qui y ont été faites.</p>	
2003	<p>Publication : <b>Vers un développement durable : mettre en œuvre Agenda 21</b>                      – Johannesburg (Afrique du Sud)                      En partenariat avec: le Parlement sud-africain</p>	<p>Cette publication rend compte des travaux de la Réunion parlementaire tenue à l'occasion du Sommet mondial sur le développement durable. Les temps forts de la Réunion y sont décrits et on y trouve le texte intégral de la Déclaration finale de la Réunion où les participants s'engagent à agir par le truchement de leur organisation mondiale, l'Union interparlementaire, pour bâtir un monde plus durable et plus équitable et pour apporter une dimension parlementaire aux Nations Unies, à l'OMC, aux institutions de Bretton Woods et à d'autres organisations multilatérales chargées de la mise en œuvre des conclusions du Sommet. Enfin, on y trouve le texte (ou de longs extraits) des déclarations faites à la Réunion.</p>	7
2003	<p><b>Conférence parlementaire sur l'OMC</b>                      – Genève (Suisse)                      En partenariat avec : le Parlement européen</p>	<p>La Conférence a été une initiative conjointe de l'Union interparlementaire et du Parlement européen. Elle visait à renforcer la démocratie au niveau international en donnant une dimension parlementaire à la coopération multilatérale sur les questions commerciales.</p>	8
2003	<p>Session de Cancún de la Conférence parlementaire de l'OMC                      – Cancún (Mexique)                      En partenariat avec : le Comité de pilotage post-Doha, le Parlement européen et le Parlement mexicain</p>	<p>En tenant une session parlementaire parallèle à la Conférence ministérielle de Cancún, le Comité de pilotage entendait faire avancer le processus d'instauration d'une dimension parlementaire de l'OMC propre à renforcer la transparence et la responsabilité démocratique de cette organisation.</p>	8
2004	<p>Rapport : <b>Le Parlement et le processus budgétaire, notamment dans une perspective d'équité entre hommes et femmes</b>                      Séminaire régional (Colombo)  <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/colombo_en.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/colombo_en.pdf</a></p>	<p>Ce rapport rend compte des résultats du séminaire qui a eu lieu à Colombo (Sri Lanka) en mai 2003 sur le thème "Le Parlement et le processus budgétaire, notamment dans une perspective d'équité entre hommes et femmes", ainsi que des déclarations qui y ont été faites.</p>	3
2004	<p>Guide : <b>Parlement, budget et genre</b>                      – Genève (Suisse)                      En partenariat avec : le PNUD, UNIFEM, l'Institut de la Banque mondiale  <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/budget_fr.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/budget_fr.pdf</a></p>	<p>Ce Guide a été inspiré par une série de séminaires régionaux et nationaux sur le thème "Parlement et processus budgétaire, notamment dans une perspective d'équité entre hommes et femmes".</p>	3
Chaque année depuis 2005	<p><b>Réunion parlementaire à l'occasion de la Commission de la condition de la femme (CSW)</b>                      – New York (Etats-Unis)  <a href="http://www.ipu.org/splz-f/csw06.htm">http://www.ipu.org/splz-f/csw06.htm</a>  <a href="http://www.ipu.org/splz-f/csw07.htm">http://www.ipu.org/splz-f/csw07.htm</a>  <a href="http://www.ipu.org/splz-f/csw08.htm">http://www.ipu.org/splz-f/csw08.htm</a>  <a href="http://www.ipu.org/splz-f/csw09.htm">http://www.ipu.org/splz-f/csw09.htm</a>  <a href="http://www.ipu.org/splz-f/csw10.htm">http://www.ipu.org/splz-f/csw10.htm</a></p>		3
2005	<p>Conférence parlementaire africaine sur "<b>Les violences contre les femmes, abandon des mutilations sexuelles féminines : le rôle des parlements nationaux</b>"                      – Dakar (Sénégal)                      En partenariat avec : l'Union parlementaire africaine, UNICEF, l'Assemblée nationale du Sénégal  <a href="http://www.ipu.org/splz-f/dakar05.htm">http://www.ipu.org/splz-f/dakar05.htm</a></p>	<p>Cette conférence a permis un échange de vues entre parlementaires de pays africains et a facilité une meilleure compréhension du rôle des parlements dans la lutte contre l'excision. Le séminaire a notamment mis l'accent sur les moyens pour éradiquer cette pratique, non seulement par le biais de lois mais aussi par des changements sociétaux et des actions au niveau communautaire.</p>	4, 5

Année	Activité	Observations	OMD concernés
2005	<p><b>Promotion de sources de financement novatrices pour le développement : quel rôle pour les parlements ?</b>                      – New York (Siège des Nations Unies)  <u>En partenariat avec</u> : le Département des affaires économiques et sociales internationales de l'Organisation des Nations Unies (Financement du développement)  <a href="http://www.ipu.org/un-f/panel100605.pdf">http://www.ipu.org/un-f/panel100605.pdf</a></p>	<p>La réunion-débat visait à donner aux Nations Unies une première impression directe de l'appui politique dont les sources novatrices de financement du développement disposent actuellement dans les milieux parlementaires ou qu'elles pourraient mobiliser à l'avenir. Elle faisait suite à une résolution que l'UIP a adoptée à sa 112<sup>e</sup> Assemblée à Manille et dans laquelle celle-ci se déclarait "favorable à un examen plus approfondi des propositions concernant les mécanismes internationaux de financement comme moyens à la fois constructifs et réalistes d'assurer des ressources supplémentaires aux fins du développement".</p>	8
2005	<p><b>Séminaire sur les parlements, la gestion environnementale et le développement durable</b>                      – Paris (France)  <u>En partenariat avec</u> : l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)  <a href="http://www.ipu.org/splz-f/unitar05.htm#climat">http://www.ipu.org/splz-f/unitar05.htm#climat</a></p>	<p>Initiative pour un renforcement des capacités des parlements en matière de développement durable.</p>	7
2005	<p><b>Séminaire régional pour les Parlements des pays arabes : Initiative pour un renforcement des capacités des parlements en matière de développement durable</b>                      – Beyrouth (Liban)  <u>En partenariat avec</u> : l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)  <a href="http://www.unohrlls.org/en/orphan/741/">http://www.unohrlls.org/en/orphan/741/</a></p>		7
2005	<p>Publication : <b>Initiative pour le renforcement des capacités des parlements en matière de développement durable</b>                      – Paris (France)  <a href="http://www.ipu.org/pdf/publications/develop_en.pdf">http://www.ipu.org/pdf/publications/develop_en.pdf</a>  <a href="http://www.ipu.org/pdf/publications/develop_fr.pdf">http://www.ipu.org/pdf/publications/develop_fr.pdf</a></p>	<p>Les 22 et 23 avril 2005, l'UIP et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) ont organisé au Palais du Luxembourg, Siège du Sénat français, une Conférence sur le renforcement des capacités des parlements dans le domaine du développement durable.</p>	7
2006	<p><b>Premier séminaire à l'intention des membres des instances parlementaires traitant des questions de genre : Egalité des sexes et promotion de la condition de la femme : le rôle des commissions parlementaires</b>                      – Genève (Suisse)  <a href="http://www.ipu.org/Splz-f/gender06.htm">http://www.ipu.org/Splz-f/gender06.htm</a></p>	<p>Premier séminaire à l'intention des membres des instances parlementaires traitant des questions de genre, le séminaire a permis de discuter des moyens de renforcer les compétences de leurs commissions dans le traitement des questions de genre.</p>	3
2007	<p><b>Deuxième séminaire à l'intention des membres des instances parlementaires traitant des questions de genre : Les femmes et le travail</b>                      – Genève (Suisse)  <u>En partenariat avec</u> : l'OIT  <a href="http://www.ipu.org/splz-f/gender07.htm">http://www.ipu.org/splz-f/gender07.htm</a></p>	<p>Deuxième séminaire : Dans le cadre des initiatives visant à renforcer la capacité des parlements à promouvoir l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes, ce deuxième séminaire était ouvert aussi aux membres des instances parlementaires traitant des questions relatives au travail. Il a réuni des parlementaires qui ont débattu des moyens d'identifier les domaines d'action prioritaires et les initiatives et stratégies parlementaires pour parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail.</p>	
2008	<p><b>Troisième séminaire à l'intention des membres des</b></p>	<p>Troisième séminaire : la réunion a donné aux parlementaires l'occasion de faire le point sur la situation ;</p>	

Année	Activité	Observations	OMD concernés
2009	<p><b>instances parlementaires traitant des questions de genre : Une réponse parlementaire à la violence contre les femmes</b></p> <p>– Genève (Suisse)</p> <p><a href="http://www.ipu.org/splz-f/gender08.htm">http://www.ipu.org/splz-f/gender08.htm</a></p> <p><b>Quatrième séminaire à l'intention des membres des instances parlementaires traitant des questions de genre : Le parlement est-il ouvert aux femmes ? Evaluation</b></p> <p>– Genève (Suisse)</p> <p><a href="http://www.ipu.org/splz-f/gender09.htm">http://www.ipu.org/splz-f/gender09.htm</a></p>	<p>d'examiner les coûts de la violence contre les femmes, en termes de droits et aussi en termes de coûts socio-économiques ; de débattre des divers types de violence contre les femmes ainsi que d'initiatives parlementaires concrètes qui peuvent être prises pour la combattre. Les participants ont examiné plus particulièrement les cadres législatifs et la mise en œuvre effective. La conférence a permis d'identifier des moyens concrets pour les parlements de combattre la violence à l'égard des femmes.</p> <p>Quatrième séminaire : la réunion a été l'occasion pour les parlementaires de débattre des progrès accomplis, d'identifier les priorités pour atteindre l'objectif de l'égalité en politique, d'évaluer les progrès accomplis au regard de la représentation des femmes dans les parlements du monde depuis Beijing, et de faire le bilan des actions concrètes et autres mesures mises en œuvre pour ouvrir les parlements aux femmes. Il a été question du rôle des partis politiques, de l'influence de l'argent dans la vie politique et des effets des quotas et des modes de scrutin, ainsi que des changements que les femmes parlementaires apportent à la vie politique et de la manière dont elles contribuent à redéfinir les priorités politiques, pour que les préoccupations et les priorités des femmes soient prises en compte.</p>	
2006  2007  2008  2009	<p><b>Première Conférence régionale des Etats du Conseil de coopération du Golfe (CCG)</b></p> <p>– Bahreïn</p> <p><u>En partenariat avec</u> : le Parlement de Bahreïn</p> <p><a href="http://www.ipu.org/Splz-f/gulf06.pdf">http://www.ipu.org/Splz-f/gulf06.pdf</a></p> <p><b>Deuxième Conférence régionale des Etats du CCG</b></p> <p>– Emirats arabes unis</p> <p><u>En partenariat avec</u> : le Parlement des Emirats arabes unis</p> <p><a href="http://www.ipu.org/splz-f/abudhabi07.htm">http://www.ipu.org/splz-f/abudhabi07.htm</a></p> <p><b>Troisième Conférence régionale des Etats du CCG</b></p> <p>– Oman</p> <p><u>En partenariat avec</u> : le Parlement d'Oman</p> <p><a href="http://www.ipu.org/splz-f/qcc08.htm">http://www.ipu.org/splz-f/qcc08.htm</a></p> <p><b>Quatrième Conférence régionale des femmes parlementaires et des femmes dans les postes de prise de décision politique des Etats membres du Conseil de Coopération du Golfe</b></p> <p><u>En partenariat avec</u> : le Parlement de Bahreïn</p> <p>– Bahreïn</p>	<p>Première réunion : la Conférence a offert un forum aux femmes parlementaires et femmes exerçant d'autres responsabilités politiques dans la région pour débattre de questions relatives à l'acquisition de compétences en matière d'action politique et de travail parlementaire, notamment en analysant d'autres types d'expériences pratiques de pays de la région du Golfe et d'autres régions.</p> <p>Deuxième réunion : les participants se sont réunis pour discuter du renforcement de l'apport des législatrices au Parlement. La participation des femmes en politique, les défis à relever par les femmes occupant des postes de responsabilité dans les Etats membres du CCG et l'intégration de la problématique hommes-femmes dans le travail du Parlement, telles ont été les principales questions soulevées lors de la Conférence.</p> <p>Troisième réunion : la conférence a examiné la manière dont les médias et les associations féminines peuvent constituer un vecteur de changement important pour les femmes en politique et comment les femmes parlementaires, les médias et les associations féminines peuvent s'allier pour l'égalité entre les sexes et les questions des femmes.</p> <p>Quatrième réunion : la réunion visait à définir des moyens de renforcer la contribution, d'une part, du Parlement et, d'autre part, des femmes parlementaires à l'élaboration, la mise en œuvre, la supervision et l'évaluation des stratégies et programmes d'actions nationaux de promotion de l'égalité, des droits des femmes et de l'émancipation des femmes dans la région.</p>	3

Année	Activité	Observations	OMD concernés
	<a href="http://www.ipu.org/splz-f/gcc09.htm">http://www.ipu.org/splz-f/gcc09.htm</a>		
2006	<b>Réunion-débat : Le VIH/sida et les enfants</b> – Nairobi (Kenya) En partenariat avec : UNICEF		5, 6
2006	<b>Réunion parlementaire sur le VIH/sida tenue en marge de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur le VIH/sida</b> – New York (Etats-Unis) En partenariat avec : ONUSIDA et le PNUD <a href="http://www.ipu.org/Splz-f/hivaids06-rpt.pdf">http://www.ipu.org/Splz-f/hivaids06-rpt.pdf</a>	Création du Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida.	6
2006	<b>Séminaire régional pour les parlements des pays d'Afrique Renforcement des capacités des parlements en matière de développement durable</b> – Yaoundé (Cameroun) En partenariat avec : l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) <a href="http://www.ipu.org/splz-f/yaounde06.pdf">http://www.ipu.org/splz-f/yaounde06.pdf</a>		7
2006	<b>Réunion-débat parlementaire sur la gouvernance dans les pays les moins avancés</b> PMA - Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés – New York (Etats-Unis) En partenariat avec : UN OHRLLS <a href="http://www.ipu.org/Splz-f/LDCs06-rpt.pdf">http://www.ipu.org/Splz-f/LDCs06-rpt.pdf</a>	Voir les principales recommandations du rapport.	Tous
2007 2008 2009	<b>Réunion parlementaire à l'occasion du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire</b> – Rome (Italie) En partenariat avec : le Parlement italien <a href="http://www.ipu.org/splz-f/food09/summary.pdf">http://www.ipu.org/splz-f/food09/summary.pdf</a>	Les parlements se préoccupent de l'agriculture, de la faim et de l'insécurité alimentaire en période de crise mondiale.	1, 3, 7
2007  2008  2009	Publication :  <b>Rapport sur la première Conférence annuelle des femmes parlementaires des Etats membres du CCG</b> <a href="http://www.ipu.org/Splz-f/qualf06.pdf">http://www.ipu.org/Splz-f/qualf06.pdf</a>  <b>Rapport sur la deuxième Conférence annuelle des femmes parlementaires des Etats membres du CCG</b>  En partenariat avec : le Parlement des Emirats arabes unis <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/GCC2_ar.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/GCC2_ar.pdf</a>  <b>Rapport sur la troisième Conférence annuelle des femmes</b>		3

Année	Activité	Observations	OMD concernés
	<p><b>parlementaires des Etats membres du CCG</b></p> <p><u>En partenariat avec</u> : le Parlement d'Oman</p> <p><a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/GCC2_ar.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/GCC2_ar.pdf</a></p>		
2007	<p>Publication : <b>Egalité des sexes et promotion de la condition de la femme : le rôle des commissions parlementaires</b></p> <p>– Genève (Suisse)</p> <p><a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/wmn_seminar06_fr.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/wmn_seminar06_fr.pdf</a></p>	Publication des débats du premier séminaire destinée aux membres des instances parlementaires qui traitent des questions de genre. On y trouve les contributions des experts, des extraits des débats et le résumé et les recommandations de la Rapporteuse du séminaire.	3
2007	<p><b>Séminaire régional pour les parlements d'Europe et d'Asie centrale sur "Le Parlement et le processus budgétaire, notamment dans une perspective d'équité entre hommes et femmes"</b></p> <p>– Genève (Suisse)</p> <p><a href="http://www.ipu.org/splz-f/budgetgender07.htm">http://www.ipu.org/splz-f/budgetgender07.htm</a></p>	Au cours des cinq dernières années, l'UIP a organisé des séminaires régionaux visant à renforcer la compréhension par les parlementaires et les fonctionnaires parlementaires des trois phases du processus budgétaire (élaboration, lecture au Parlement et contrôle de l'exécution) et les incidences en matière de genre de ce dernier. Ce séminaire régional, le septième de la série, était organisé à l'attention des parlementaires et fonctionnaires parlementaires d'Europe et d'Asie centrale. Il visait à débattre des moyens et mécanismes propres à renforcer le rôle des parlements dans le processus budgétaire, par le biais de l'échange d'informations. Une bonne partie des débats était consacrée au thème des budgets nationaux sensibles au genre.	3
2007	<p><b>Egalité en politique : enquête auprès de femmes et d'hommes dans les parlements</b></p> <p>– Genève (Suisse)</p> <p><a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-f.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-f.pdf</a></p>	L'une des questions de l'enquête était la suivante : Votre parlement a-t-il un mécanisme spécifique pour veiller à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ? De manière générale, peu de parlementaires ont répondu qu'il existait un mécanisme parlementaire spécifique lié à la réalisation des OMD.	3
2007	<p>Réunion-débat : <b>Violence à l'égard des enfants : Rendre les écoles sûres pour les enfants</b></p> <p>– Nusa Dua (Indonésie)</p> <p><u>En partenariat avec</u> : UNICEF</p>		7
2007	<p>Visite de terrain : <b>Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida – visite de terrain au Brésil</b></p> <p>– Brésil</p> <p><u>En partenariat avec</u> : le Parlement du Brésil, ONUSIDA</p> <p><a href="http://www.ipu.org/splz-f/hiv aids-br.pdf">http://www.ipu.org/splz-f/hiv aids-br.pdf</a></p>	La visite a permis d'en apprendre davantage sur le rôle que peuvent jouer les parlements dans la réduction du prix des ARV et la réalisation d'un accès universel aux services de traitement du VIH. La question de l'accessibilité financière des médicaments est devenue un sujet important pour les activités futures de l'UIP.	6
2007	<p>Réunion-débat : <b>Renforcer l'action parlementaire face à la crise du VIH/sida</b></p> <p>– Washington (Etats-Unis)</p> <p><u>En partenariat avec</u> : ONUSIDA, le Congrès des Etats-Unis</p> <p><a href="http://www.ipu.org/splz-f/un aids07/summary.pdf">http://www.ipu.org/splz-f/un aids07/summary.pdf</a></p>	La réunion-débat a permis à la communauté législative de Washington de mieux comprendre les réalités du terrain. Plus grande sensibilisation à l'importance de l'attribution de fonds pour la nutrition dans le cadre des programmes liés au Plan d'aide d'urgence de la Maison blanche dans la lutte contre le sida (PEPFAR). Il est important que l'UIP continue de collaborer avec le Congrès des Etats-Unis.	6
2007	<p><b>Première réunion parlementaire mondiale sur le VIH/sida</b></p> <p>– Manille (Philippines)</p> <p><u>En partenariat avec</u> : le Sénat des Philippines</p> <p><a href="http://www.ipu.org/splz-f/h aids07.htm">http://www.ipu.org/splz-f/h aids07.htm</a></p>	Les parlements du monde entier se sont réunis pour la première fois pour discuter de leur rôle face à la crise du sida. Les conclusions ont permis d'élaborer un document de base qui sera utilisé dans le cadre des travaux ultérieurs du Groupe consultatif.	6
2007	<p>Guide pratique : <b>Agir contre le VIH et le sida</b></p> <p><u>Produit conjointement par</u> : l'UIP, le PNUD et ONUSIDA</p> <p><a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/aids07-e.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/aids07-e.pdf</a></p>	La version anglaise du Guide a été lancée à la première réunion parlementaire mondiale sur le VIH/sida (Manille, 28-30 novembre 2007).	6

Année	Activité	Observations	OMD concernés
	<a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/aids07-f.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/aids07-f.pdf</a> <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/aids07-s.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/aids07-s.pdf</a>		
2007	<b>Séminaire régional de renforcement des capacités des parlements d'Asie sur le développement durable</b> – Vientiane (République démocratique populaire lao) En partenariat avec : l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) <a href="http://www.ipu.org/splz-f/lao07.htm">http://www.ipu.org/splz-f/lao07.htm</a>	Ce séminaire s'inscrit dans le cadre des efforts de l'UIP visant à renforcer les capacités parlementaires en matière de développement durable, avec pour objet d'aider les parlements à surmonter les difficultés d'une situation mondiale en rapide mutation. Il a porté sur trois thèmes : réduction de la pauvreté; énergie et biodiversité, qui ont été identifiés comme des priorités pour la région. Le séminaire visait à aider les parlements et le personnel parlementaire à mieux comprendre les questions en jeu. En outre, les échanges d'expérience ont été utiles car ces questions concernent toute la région. Ce séminaire a aidé les parlements à se doter d'une législation et d'une politique plus favorables en matière d'environnement et de développement.	7
2007	<b>Premier colloque de haut niveau : préparatifs du Forum pour la coopération en matière de développement 2008</b> – Vienne (Autriche) En partenariat avec : le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (ONU DAES), les organisations de la société civile, les agences de développement, les donateurs, etc.	Efficacité de l'aide : aligner l'aide sur les stratégies nationales de développement; améliorer la prévisibilité de l'aide ; renforcer la capacité d'absorption par les pays d'une aide intensifiée.	8
2007	<b>Réunion du Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies</b> – New York (Siège de l'ONU) <a href="http://www.ipu.org/un-f/ipu-un-191107.pdf">http://www.ipu.org/un-f/ipu-un-191107.pdf</a>	Cette réunion avait pour but d'étudier la mise en œuvre des décisions de la première session de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies approuvées par les organes directeurs de l'UIP à la 117 <sup>ème</sup> Assemblée. Le Groupe consultatif a par ailleurs débattu de son propre programme de travail pour 2008.	Tous
2007	<b>Réunion visant à promouvoir la contribution des parlements à la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles adopté en 2001</b> Programme d'action de Bruxelles pour les PMA – Tanzanie En partenariat avec : UN-OHRLLS, le Parlement de Tanzanie		Tous
2008	Publication : <b>Egalité en politique : Enquête auprès de femmes et d'hommes dans les parlements</b> <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-e.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-e.pdf</a> <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-f.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-f.pdf</a> <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-s.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-s.pdf</a> <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-overview-e.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-overview-e.pdf</a> <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-overview-f.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-overview-f.pdf</a> <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-chart-e.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-chart-e.pdf</a> <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-chart-f.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-chart-f.pdf</a>	Cette publication est le résultat d'une recherche sous forme d'enquête menée par l'UIP de 2006 à 2008. Elle rassemble les points de vue de parlementaires - hommes et femmes - sur les facteurs qui orientent la prise de décision. On y trouve des exemples concrets de la manière dont les parlementaires travaillent pour parvenir à l'égalité des sexes dans la vie politique au niveau national et dont les parlements peuvent être sensibilisés davantage aux différences entre les sexes. Les répondants ont également identifié plusieurs changements structurels qui pourraient contribuer à favoriser l'accès des femmes au parlement et leur pleine participation à ses travaux.	3
2008	Publication : <b>Les femmes et le travail</b> – Genève (Suisse) <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/womenwork_fr.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/womenwork_fr.pdf</a>	Publication des débats de la deuxième réunion des instances parlementaires traitant des questions de genre. On trouvera dans la publication les contributions des experts, des extraits des débats et la synthèse et les recommandations faites par la Rapporteuse du séminaire.	3
2008	Séminaire régional à l'intention des parlements d'Amérique latine intitulé " <b>Les femmes façonnent la politique : genre, représentation parlementaire et programme législatif</b> " – Montevideo (Uruguay) En partenariat avec : le Parlement d'Uruguay, International IDEA, "Parlamenta" – un projet du Groupe bicaméral des	Ce séminaire avait pour but de promouvoir la discussion, l'échange et l'analyse des expériences, des défis et des progrès en ce qui concerne les femmes au Parlement, leur impact sur l'agenda politique et la promotion d'une législation axée sur les questions de genre.	3

Année	Activité	Observations	OMD concernés
	femmes - et la Faculté de sciences politiques de l'Université de la République <a href="http://www.ipu.org/splz-f/montevideo08.htm">http://www.ipu.org/splz-f/montevideo08.htm</a>		
2008	Réunion-débat sur l'amélioration de la survie de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (" <b>Leading the Change for Maternal, Newborn and Child Survival</b> ") - Le Cap (Afrique du Sud) En partenariat avec : UNICEF		4, 5
2008	<b>Que faire pour mettre fin à la pratique des mutilations génitales féminines (MGF)</b> - Genève (Suisse) En partenariat avec : le Département des Institutions de Genève, l'Organisation internationale pour les migrations et le Comité inter-africain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/fgm08-f.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/fgm08-f.pdf</a>	Réunion qui a eu lieu pour marquer la Journée de tolérance zéro contre les MGF (6 février). D'une durée de trois jours, elle a donné aux parlementaires la possibilité de faire le point sur la situation; de débattre des divers types de violence contre les femmes ainsi que d'initiatives parlementaires concrètes pouvant être prises pour la combattre.	4, 5
2008	Réunion : <b>Santé maternelle et néonatale, les parlementaires agissent</b> - La Haye (Pays-Bas) En partenariat avec : l'OMS, le Parlement des Pays-Bas <a href="http://www.ipu.org/splz-f/hague08.htm">http://www.ipu.org/splz-f/hague08.htm</a>	La réunion visait à faire le point sur la situation actuelle dans un certain nombre de pays en développement, à mettre en avant les bonnes pratiques et à mesurer les progrès accomplis pour promouvoir les investissements et les interventions visant à réduire la mortalité maternelle et à améliorer la santé et la survie maternelles et néonatales. La Conférence a offert à des parlementaires de pays développés et en développement un forum où ils ont pu comparer leurs expériences, définir les prochaines étapes de leur action et renforcer la coopération parlementaire afin d'atteindre les OMD 4 et 5 (nouveau-nés) d'ici à 2015.	4, 5
2008	Réunion d'information parlementaire sur le VIH/sida - New York (Etats-Unis) En partenariat avec : ONUSIDA, le PNUD <a href="http://www.ipu.org/splz-f/aids-brief08.htm">http://www.ipu.org/splz-f/aids-brief08.htm</a>	Présentation générale aux parlementaires et à l'ONU de questions traitées à Manille. Renforcement de la collaboration avec les partenaires de l'ONU.	6
2008	Séance d'information à l'intention des parlementaires durant la XVII <sup>ème</sup> Conférence internationale sur le sida - Mexico (Mexique) En partenariat avec : le Sénat du Mexique <a href="http://www.ipu.org/splz-f/mexico08.htm">http://www.ipu.org/splz-f/mexico08.htm</a>	Les objectifs de l'UIP ont été bien compris par un public réceptif composé de responsables politiques, réunis pour la première fois à la Conférence internationale sur le sida. L'accent a été mis sur la nécessité pour les responsables politiques de participer davantage à l'élaboration d'une réponse face au sida.	6
2008	Audition parlementaire à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise œuvre du Consensus de Monterrey - Doha (Qatar) <a href="http://www.ipu.org/splz-f/ffd08.htm">http://www.ipu.org/splz-f/ffd08.htm</a>	L'UIP a organisé une audition parlementaire d'une demi-journée, le 28 novembre 2008, pour donner aux parlementaires présents à Doha la possibilité de se réunir en tant que groupe et de comparer leurs impressions sur le projet de document final. Les experts du financement du développement et les principaux négociateurs de ce document ont été présents pour apporter leur éclairage sur les différentes questions à l'examen.	8
2008	Deuxième colloque de haut niveau : préparatifs du Forum pour la coopération en matière de développement 2008 - Le Caire (Egypte) En partenariat avec : ONU DAES	Efficacité de l'aide : réformer la conditionnalité ; la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (tendances); améliorer les cadres pour la qualité de l'aide.	8
2008	Forum des parties prenantes du Forum pour la coopération en matière de développement 2008 En partenariat avec : ONU DAES	Efficacité de l'aide : réformer la conditionnalité et l'aide liée ; évaluer différentes modalités de l'aide (soutien budgétaire par opposition à l'aide aux projets, etc.).	8

Année	Activité	Observations	OMD concerné s
2008	<p><b>Première table ronde du Forum pour la coopération en matière de développement 2008</b> New York (Etats-Unis) <u>En partenariat avec</u> : ONU DAES</p>	<p>Efficacité de l'aide : un condensé des thèmes traités dans le cadre des préparatifs du Forum pour la coopération en matière de développement.</p>	8
2008	<p>Forum des parties prenantes sur "<b>Le rôle des parties prenantes nationales et locales dans l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'aide</b>" – Rome, Siège de la FAO (Italie) <u>En partenariat avec</u> : organisé par les Nations Unies en coopération avec l'UIP et d'autres partenaires (CIVICUS, Action Aid, Cités et gouvernements locaux unis)</p>	<p>Ce Forum rassemblait des représentants des parlements, de la société civile et des collectivités locales pour étudier leur rôle dans l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'aide au niveau des pays.</p>	8
2009	<p>Campagne/brochure/site Web :  <b>Parlements contre la violence envers les femmes. Priorités d'action pour les parlements.</b> <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/vawb_fr.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/vawb_fr.pdf</a> <a href="http://www.ipu.org/wmn-f/vaw/overview.htm">http://www.ipu.org/wmn-f/vaw/overview.htm</a></p>	<p>Cette brochure a été conçue pour la campagne de l'UIP intitulée "Parlements contre la violence envers les femmes". On y met l'accent sur six mesures prioritaires considérées comme des composantes et stratégies essentielles à mettre en œuvre par les parlements pour contribuer à éradiquer la violence à l'encontre des femmes. On trouvera dans cette brochure des exemples des mécanismes et initiatives parlementaires mis en place, en fonction de la diversité des situations, des expériences et des dispositifs propres à chaque pays, pour lutter contre ce fléau et contribuer à mettre fin aux violences faites aux femmes.</p>	3
2009	<p>Séminaire régional à l'intention des parlements d'Amérique latine : <b>Les femmes façonnent la politique : genre, représentation parlementaire et programme législatif</b> – Montevideo (Uruguay) <u>En partenariat avec</u> : International IDEA, Parlameta – un projet du Groupe bicaméral des femmes - la Faculté de sciences politiques de l'Université de la République</p>	<p>Ce séminaire avait pour but de promouvoir la discussion, l'échange et l'analyse des expériences, des défis et des progrès en ce qui concerne les femmes au parlement, leur impact sur l'agenda politique et la promotion d'une législation axée sur les questions de genre.</p>	3
2009	<p>Réunion : <b>Pour une meilleure promotion des droits de la femme : quel rôle pour les parlements et les parlementaires de la sous-région ouest africaine ?</b> – Lomé (Togo) <u>En partenariat avec</u> : le Parlement du Togo <a href="http://www.ipu.org/splz-f/lome09.htm">http://www.ipu.org/splz-f/lome09.htm</a></p>	<p>Des parlementaires, hommes et femmes, du Bénin, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo se sont réunis pour débattre, partager leurs expériences et élaborer des stratégies et des initiatives communes. Le séminaire visait à informer les parlementaires de la sous-région sur le principe de l'égalité des sexes énoncé dans les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits des femmes. Une attention particulière a été donnée à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Les participants ont dressé le bilan de l'application de cet instrument dans la sous-région ouest-africaine francophone, ont comparé leurs expériences en la matière et ont identifié les mesures parlementaires nécessaires à sa mise en œuvre dans leurs pays.</p>	3
2009	<p>Réunion-débat : <b>Les adolescentes : les filles laissées pour compte ? Lutter contre la discrimination et promouvoir leur bien-être</b> – Addis-Abeba (Ethiopie) <u>En partenariat avec</u> : UNICEF</p>		3
2009	<p>Conférence régionale : <b>Renforcer le nombre et l'efficacité des femmes en politique : le rôle des médias et des technologies de l'information.</b> – Amman (Jordanie) <u>En partenariat avec</u> : IDEA, NDI, le PNUD et UNIFEM <a href="http://www.ipu.org/splz-f/iknow09.htm">http://www.ipu.org/splz-f/iknow09.htm</a></p>	<p>iKNOW Politics est le fruit d'un partenariat entre cinq organismes. Cette initiative vise à développer la participation des femmes à la vie politique, et à en accroître l'efficacité, en proposant une plate-forme web permettant d'accéder à des ressources documentaires et à de l'expertise, de stimuler le dialogue, de générer des connaissances et de confronter les expériences des unes et des autres sur la participation des femmes à la vie politique.</p>	3



Année	Activité	Observations	OMD concernés
2009	<b>Réunion parlementaire à l'occasion du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire</b> – Rome (Italie) En partenariat avec : le Parlement italien <a href="http://www.ipu.org/splz-f/food09/summary.pdf">http://www.ipu.org/splz-f/food09/summary.pdf</a>	Les parlements se préoccupent de l'agriculture, de la faim et de l'insécurité alimentaire en temps de crise mondiale.	1, 3, 7
2009	Publication : <b>Une réponse parlementaire à la violence contre les femmes</b> – Genève (Suisse) <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/vaw_fr.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/vaw_fr.pdf</a>	Publication des débats de la réunion du même nom. Elle reprend les points essentiels des présentations des experts et des débats. On y trouvera également le compte rendu et les recommandations de la Rapporteuse de la Conférence.	3
2009	Publication : <b>Que faire pour mettre fin à la pratique des mutilations génitales féminines ?</b> – Genève (Suisse) <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/fgm08-f.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/fgm08-f.pdf</a>	Publication des débats de la réunion afin de marquer la Journée internationale de tolérance zéro contre les MGF (6 février).	4, 5
2009	Réunion : <b>Assurer l'accès à la santé à toutes les femmes et tous les nouveau-nés : le rôle des parlements</b> – Kampala (Ouganda) En partenariat avec : l'OMC et le Parlement d'Ouganda <a href="http://www.ipu.org/splz-f/kampala09.htm">http://www.ipu.org/splz-f/kampala09.htm</a>	La conférence parlementaire a donné aux parlementaires des pays développés et en développement un espace où ils ont pu dialoguer, définir les prochaines mesures à prendre et renforcer la coopération parlementaire pour réduire la mortalité maternelle et néonatale. La réunion a porté essentiellement sur les moyens à mettre en place pour que tous les secteurs de la société, en particulier les groupes les moins favorisés et les plus isolés, aient accès aux établissements de santé, condition élémentaire s'il en est, pour faire reculer la mortalité maternelle et néonatale. L'objectif principal de cette rencontre était que les parlementaires conviennent d'engagements pour atteindre OMD 4-nouveau-né (réduire la mortalité infantile) et 5 (améliorer la santé maternelle) à l'horizon 2015.	4, 5
2009	Séminaire régional de formation de l'UIP sur le VIH/sida pour les parlements de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) – Le Cap (Afrique du Sud) En partenariat avec : le Parlement sud-africain <a href="http://www.ipu.org/splz-f/aids-cape09.pdf">http://www.ipu.org/splz-f/aids-cape09.pdf</a>	Discussion concrète sur les flexibilités de l'Accord sur les ADPIC et le rôle des parlements dans l'établissement des dispositions législatives nécessaires à la production ou à l'importation de médicaments moins onéreux. Suivi concret des recommandations convenues à Manille.	6
2009	Visite de terrain en Afrique du Sud par le Groupe consultatif sur le VIH/SIDA – Le Cap, Durban, Johannesburg (Afrique du Sud) En partenariat avec : le Parlement sud-africain, ONUSIDA	La visite a permis de tirer des enseignements sur la réponse à donner au sida dans un pays dont le taux de prévalence du VIH est l'un des plus élevés au monde. Le Groupe consultatif a tenu une audition parlementaire avec les membres du Conseil national d'Afrique du Sud sur le sida (SANAC), et a exercé une fonction de surveillance pour la première fois.	6
2009	Séminaire régional de l'UIP sur le VIH/sida destiné aux parlements du Groupe Asie-Pacifique – Hanoi (Viet Nam) <a href="http://www.ipu.org/splz-f/vietnam09.htm">http://www.ipu.org/splz-f/vietnam09.htm</a>	Les participants ont examiné les facteurs qui augmentent la vulnérabilité à l'infection, d'une part, et l'environnement juridique susceptible d'aider les groupes les plus exposés, d'autre part. Suivi concret des recommandations convenues à Manille.	6
2009	Visite de terrain au Viet Nam par le Groupe consultatif sur le VIH/SIDA – Hanoi (Viet Nam) En partenariat avec : l'Assemblée nationale du Viet Nam, ONUSIDA	La visite a permis d'en apprendre davantage sur les défis associés au fait de devoir concilier différents textes législatifs sur la question du HIV. Elle a également fourni des indications utiles sur les pratiques de réduction des risques, liées notamment au traitement par la méthadone. Des centres de réduction des risques ont été visités.	6
2009	Guide pratique : <b>Mobilisation des parlements en faveur du</b>	Ce Guide s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints de l'Union interparlementaire et du Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et	8

Année	Activité	Observations	OMD concernés
	<b>Programme d'action pour les pays les moins avancés</b> <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/LDC09_en.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/LDC09_en.pdf</a> <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/LDC09_fr.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/LDC09_fr.pdf</a>	les petits Etats insulaires en développement (UN-OHRLLS) pour aider les parlements à s'attaquer aux problèmes de gouvernance et à intégrer les objectifs du PAB dans les stratégies nationales de développement.	
2009	<b>Atelier national sur le Programme d'action de Bruxelles</b> PMA-Programme d'action de Bruxelles – Cambodge En partenariat avec : le Parlement du Cambodge		Tous
2009	<b>Participation à la nouvelle initiative <i>Capacity Development for Development Effectiveness facility (CDDE)</i> dans la région d'Asie et du Pacifique</b> – Manille (Philippines) En partenariat avec : le PNUD, l'OCDE, BAD, l'Institut de la Banque mondiale, l'Agence japonaise de développement (consortium qui compose le CDDE)	Efficacité de l'aide.	Tous
2009	<b>Etudes de cas</b> La Tanzanie et la Zambie	Le rôle des parlements dans l'efficacité de l'aide et la planification du développement.	8
2009	<b>Premier colloque de haut niveau : préparatifs du Forum pour la coopération en matière de développement 2010</b> – Vienne (Autriche) En partenariat avec : ONU DAES	Efficacité de l'aide : responsabilité mutuelle et coopération Sud-Sud.	8
2010	<b>Réunion : <i>Combattre la violence contre les femmes : de la législation à son application effective</i></b> – Cuenca (Equateur) En partenariat avec : le Parlement de l'Equateur	S'inscrivant dans une série de réunions que l'Union interparlementaire va tenir au titre de son programme sur la violence envers les femmes, cette conférence régionale pour l'Amérique latine entend donner aux parlementaires et au personnel parlementaire l'occasion de confronter les expériences respectives de leurs parlements face à des défis et problématiques similaires. Les parlements se sont penchés sur l'état de la législation relative à la violence envers les femmes et ont examiné les mécanismes qui permettent d'en assurer la bonne application.	3
2010	Publication : <b>Le Parlement est-il ouvert aux femmes ? Une évaluation</b> – Genève (Suisse) <a href="http://www.ipu.org/PDF/publications/wmn09-f.pdf">http://www.ipu.org/PDF/publications/wmn09-f.pdf</a>		3
2010	<b>Deuxième colloque de haut niveau : préparatifs du Forum pour la coopération en matière de développement 2010</b> – Helsinki (Finlande) En partenariat avec : ONU DAES	Efficacité de l'aide : cohérence des politiques d'aide; égalité des sexes.	8
2010	<b>Note d'orientation pour les parlementaires</b> – Bangkok (Thaïlande) En partenariat avec : le PNUD (en tant que partenaire principal dans le <i>Capacity Development for Development Effectiveness facility</i> – CDDE)	Efficacité de l'aide : toutes les questions sont résumées, à l'intention des parlementaires, dans une présentation aisément compréhensible comportant des références à d'autres ressources. Il s'agit d'un produit disponible en ligne par le biais d'un portail Web spécialisé ( <a href="http://www.aideeffectiveness.org">www.aideeffectiveness.org</a> ) qui sera utilisé par l'UIP et ses organismes partenaires dans leurs futures activités de renforcement des capacités.	8
2010	Réunion parlementaire : <b>Efficacité de l'aide : "Pour une aide publique au développement efficace : ce que tout parlementaire doit savoir"</b>	Note d'orientation pour les parlementaires ; brochure de l'UIP sur la <i>Capacity Development for Development Effectiveness Facility</i> (CDDE).	8

Année	Activité	Observations	OMD concernés
	- Bangkok (Thaïlande) <u>En partenariat avec</u> : le PNUD		
2010	Enquête mondiale sur <b>l'efficacité de l'aide et la responsabilité mutuelle en matière d'aide</b> - New York (Etats-Unis) <u>En partenariat avec</u> : ONU DAES, le PNUD	Cette enquête pilote a permis, directement ou indirectement, d'obtenir des informations de la part de partenaires de développement (principalement des gouvernements, des donateurs, des parlements, et des organisations de la société civile) de 70 pays.	8
2010	Etudes de cas : <b>Le rôle des parlements dans l'efficacité de l'aide et la planification du développement</b> <u>En partenariat avec</u> : les parlements nationaux concernés; le PNUD	Ces études se sont appuyées sur de précédentes études effectuées en Afrique et ont présenté un aperçu de la manière dont les parlements de la région d'Asie et du Pacifique traitent cette question.	8